

Les news

HIER AU CENTRE DE PRESSE DE DK NEWS :

Film documentaire sur l'itinéraire du Président Bouteflika

Page 6



LAMAMRA : Le Sommet de l'Elysée a atteint ses objectifs

Page 5



PAIX ET SÉCURITÉ

L'Algérie fidèle à ses principes

Pages 3-4-5



Le Sommet de l'Elysée pour la paix et la sécurité en Afrique à Paris

PAIX ET SÉCURITÉ DANS LA RÉGION
Les Etats-Unis saluent le soutien de l'Algérie à ses voisins

Page 24



M.Sellal en Libye et en Tunisie avant fin 2013

Page 3

SCIENCE et VIE

ANGINE DE POITRINE

Causes et symptômes

Pages 12-13

CULTURE

OUARGLA
La bibliothèque bientôt réceptionnée

MÉDÉA
La magnificence du Sahara à l'honneur

Page 11

FOOTBALL

EQUIPE NATIONALE
Halilhodzic sera bel et bien au Mondial 2014 avec les Verts

Page 22

SOCIÉTÉ

TLEMCCEN

3 300 téléphones cellulaires saisis !

Page 10



Régions Nord : 17° à Alger

• Brume et nuages bas en début de matinée près des côtes et dans les vallées, puis généralement ensoleillé en cours de journée. Les vents seront variables faibles (15/25 km/h) près des côtes et vers l'intérieur. La mer sera belle à peu agitée.

Régions Sud : 22° à Tamanrasset

• Temps nuageux du Sahara central vers le Sahara oriental jusqu'au Oasis et le Nord Sahara avec faibles pluies locales en cours de journée. Ailleurs, temps dégagé. Les vents seront de secteur Est à Nord Est modérés à parfois assez forts (40/60 km/h) avec soulèvements de sable locaux.

Alger	max	17°	min	09°
Oran	max	18°	min	03°
Annaba	max	18°	min	09°
Béjaïa	max	19°	min	06°
Tamanrasset	max	22°	min	07°

LE SG DE LA BANQUE AL BARAKA INVITÉ DEMAIN À 10H30 AU FORUM DE DK NEWS

Conférence sur : «La finance islamique, réalités et perspectives»



Le secrétaire général de la banque Al Baraka, M. Haïdar Nacer, sera l'invité demain mardi 10 décembre à 10h30 du Forum de DK News, 3 rue du Djurdjura, Ben Aknoun Alger. L'invité du journal animera en cette occasion une conférence-débat ayant pour thème : «La finance islamique, réalité et perspectives».



37^e CONGRÈS DES CHEFS DE POLICE ET DE LA SÉCURITÉ ARABES

Le général-major Abdelghani Hamel à Tunis

Le Directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel, participera aujourd'hui et demain à Tunis, aux travaux du 37^e Congrès des chefs de police et de la sécurité arabes.

Le Directeur général de la Sûreté nationale présentera durant ces travaux l'expérience de la police Algérienne dans les différents domaines notamment les brigades mobiles de la police judiciaire, les brigades de recherches et d'investigation ainsi que la police féminine.



Amar Ghoul au port d'Alger

Le ministre des transports le D^r Amar Ghoul, effectuera aujourd'hui une visite de travail et d'inspection au niveau du port d'Alger.

No comment



SANTÉ A quand l'IRM à Béjaïa ?

Il existe, certes, des centres d'imagerie médicale mais ces derniers n'assurent que l'échographie et, pour les « plus outillés », le scanner.



A pas moins de 8000 DA, cela dit. Mais depuis que le CHU (Provisoire et transitoire) Khellil Amrane-Frantz Fanon en est doté, les citoyens font tout pour éviter le privé. Trop cher, surtout pour des familles à faibles revenus, les « petites » retraites... L'autre problème, exaspérant, celui-là aussi, est la « non fiabilité » fréquemment affirmée car constatée (par des praticiens, qui plus est !) de ces « échos ». Mais, « maâlich ! », se dit-on, étant donné que l'on peut toujours en refaire une autre... A Béjaïa. Tel n'est pas le cas, hélas, lorsqu'il s'agit d'une IRM indispensable et tout aussi urgente (Une IRM coûte 19000 DA) : Pour ce faire, c'est la croix et la bannière, car c'est un vrai parcours du combattant, en effet, pour réussir à obtenir un RDV soit à l'hôpital Maillot (Alger), un exploit, en somme (!), soit dans un autre hôpital, dans la capitale toujours. Ou bien alors, pour le Béjaïoui (et, probablement, pour, d'autres concitoyens d'autres contrées du pays) il reste Tizi Ouzou, heureusement, sur RDV préalable (mais facile), où des centres d'imagerie médicale privés existent. Et comme il faut se présenter au centre d'imagerie dès 7h30, il va de soi qu'il faille se lever très tôt le matin, sans compter la forte appréhension du voyage (éventualité de faux barrages...).

L'on a récemment appris, par ailleurs, que l'IRM de Sétif « n'est pas efficace, ou ne fonctionne pas », dit-on, dans la capitale des Hauts-Plateaux. A retenir, donc : Dans toute l'Algérie, apparemment, l'IRM n'est possible et disponible qu'à Alger et Tizi Ouzou... Pour près de 40 millions d'Algériens !

CONSTANTINE 70 millions DA pour désenclaver Beni-H'midène



Une dotation financière de plus de 70 millions de dinars a été retenue pour désenclaver plusieurs mechtas de la commune de Beni-H'midène (Constantine), a indiqué hier le président de l'Assemblée populaire communale (APC), Rabah Djaâfar.

Une importante partie de cette enveloppe, soit 50 millions de dinars, sera destinée au financement d'une extension de 5,5 km, à partir du lieu dit Safsafa, du chemin de wilaya (CW) reliant la route nationale (RN) n° 27 (Jijel- Constantine) au site archéologique de Tiddis, selon cet élu qui a ajouté que le reste sera consacré à la réhabilitation de 3 km de chemin communal (CC) menant vers l'entrée de Beni-H'midène centre.

LES 9 ET 10 DÉCEMBRE À L'AURASSI

Atelier régional sur les grands transferts d'eau en Méditerranée

Sous le haut patronage du ministre des Ressources en eau, M Hocine Necib, le ministère des Ressources en eau et l'Institut méditerranéen de l'eau (IME) organisent conjointement, aujourd'hui et demain à partir de 9h à l'hôtel El Aurassi, un atelier régional sur les grands transferts d'eau en Méditerranée.

Cette rencontre se veut être une plateforme internationale de partage d'expériences entre les pays ayant développé de type d'aménagement hydraulique structurant permettant d'assurer une équité et une solidarité territoriale dans l'accès à l'eau.

A cette occasion, l'Algérie aura à communiquer sur ses nombreuses réalisations et ses projets en matière de grands transferts d'eau.

Seront traitées au cours de cet atelier, entre autres, les questions d'ordres stratégique, de gestion optimale et de gestion efficiente de l'énergie dans les grands transferts d'eau.

PARLEMENT

Réunion du Conseil de la nation en séance plénière consacrée aux questions orales

Le Conseil de la nation tiendra aujourd'hui une séance plénière consacrée à des questions orales adressées à des membres du gouvernement, a indiqué hier un communiqué du Conseil. Les questions orales concernent les secteurs de la Justice, du Développement industriel et de la promotion de l'investissement, de la Solidarité nationale et de la famille et de l'Education nationale, précise le communiqué.

SELLAL EN LIBYE ET EN TUNISIE AVANT FIN 2013 L'Algérie, un rôle de leadership dans la région du Maghreb et d'Afrique du Nord

Kamel Cherif

L'Algérie réaffirme et maintient son statut de leadership dans la région de l'Afrique du Nord dans la mesure où elle prend toutes les initiatives allant dans le sens du développement et de la sécurisation de la région.

Du fait de la situation prévalant dans cette partie du continent, située aux portes de l'Afrique et de l'Europe, c'est à l'Algérie qu'est dévolu le rôle de régulateur et de leader. C'est dans ce sens que le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, effectuera une visite en Libye, avant la fin de cette année. Une visite qui fait suite à celle qu'il avait effectuée au début de cette année à Ghadamès, aux frontières algéro-libyennes. A l'évidence, l'ordre du jour portera sur l'aspect sécuritaire compte tenu de la situation dans laquelle se débat la Libye, devenu un terrain propice pour les groupes terroristes. Comme à l'accoutumée, des oiseaux de mauvais augure tenteront de donner une autre connotation à cette visite, en faisant croire que l'Algérie «s'ingère» dans les affaires internes de la Libye.

En fait, la prochaine visite de Sellal en Libye devrait permettre aux deux pays de coordonner leurs efforts dans le cadre de la lutte antiterroriste et le crime organisé.



Le Premier ministre avait déjà annoncé la couleur, lors de sa visite à El Oued la semaine dernière, sachant que cette wilaya est située aux frontières avec la Libye et la Tunisie. Il avait indiqué à El Oued que «la sécurité de nos voisins est également la nôtre». Cela dénote de la dimension et de l'importance qu'accorde l'Algérie à la sécurité interne et chez ses voisins. A cet effet, la visite de Sellal en Libye est d'une importance extrême d'autant plus qu'il l'a annoncée dans un contexte approprié, à savoir à Paris où s'est tenu le Sommet pour la paix et la sécurité en Afrique.

En plus de la Libye, la commission mixte algéro-tunisienne tiendra également sa session ordinaire à Tunis, avant la fin de cette année. Le Premier minis-

tre présidera la délégation algérienne et aura ainsi l'opportunité de se rendre en Tunisie, un pays qui n'est pas mieux loti que la Libye en matière de sécurité.

Le déplacement de Sellal en Tunisie s'inscrit en outre dans le prolongement des relations amicales et fraternelles qu'entretiennent les deux pays. Des dirigeants politiques tunisiens avaient séjourné à maintes fois à Alger et avaient rencontré le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, dans le cadre de la concertation entre les deux pays. Ces dirigeants avaient déclaré qu'ils étaient venus à Alger pour «écouter et tirer profit des conseils du Président Bouteflika».

Cela dénote de la place qu'occupe l'Algérie dans la région et surtout son statut de leadership. Il faut relever à ce propos, que l'Algérie développe la même approche avec le Maroc puisqu'il s'agit d'une vision globale à même de privilégier la paix et la stabilité dans la région. Il faut, à ce titre, retenir cette expression du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, qui avait déclaré au lendemain de la profanation de l'emblème national au consulat d'Algérie à Casablanca : «L'Algérie n'insulte pas l'avenir».

En d'autres termes, l'Algérie s'approprie le rôle de tirer la région vers le haut, à savoir le développement, la stabilité et la sécurité en dépassant les différends qui surviennent entre les pays du Maghreb et d'Afrique du Nord.

Ouverture à Alger des travaux de la réunion de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique

La réunion de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique, ayant pour objectif d'assister les nouveaux membres africains non-permanents du Conseil de sécurité des Nations unies pour se préparer à défendre les intérêts du continent au sein de l'ONU, s'est ouverte dimanche à Alger.

Cette réunion, qui se tient au lendemain du Sommet de l'Elysée pour la paix et la sécurité en Afrique, vise à assister les nouveaux membres africains non-permanents du Conseil de sécurité de l'ONU (Tchad et le Nigeria) à se préparer au traitement des questions de paix et de sécurité sur le continent africain.

La réunion permettra, selon les organisateurs, une «interaction plus étroite entre le Conseil de paix et de sécurité

de l'Union africaine (UA) et le Conseil de sécurité des Nations unies, par le biais de ses membres africains». Elle assurera, également, la «continuité» au sein de la composante africaine du Conseil de sécurité de l'ONU, ont-ils expliqué. Cette réunion de haut niveau permettra, aussi, un partage d'expérience entre les membres de cette instance onusienne, encore en activité, et les nouveaux membres issus du continent. Il sera ainsi question, a-t-on indiqué, d'une «transition» et d'un «transfert harmonieux» d'un groupe à un autre. «La rencontre aidera notamment à promouvoir la cohésion au niveau du Groupe africain au sein du Conseil de sécurité de l'ONU. Des séances plénières, des ateliers, des études

de cas permettront d'élaborer une vision commune sur les questions de paix et de sécurité en Afrique», a-t-on encore précisé.

Par ailleurs, le traitement lors de cette réunion des questions liées aux défis actuels et potentiels à la paix et à la sécurité en Afrique ainsi que l'étude des questions africaines, permettront d'élaborer une vision commune sur ces menaces et sur les approches à entreprendre pour les contrer.

La rencontre constitue également une opportunité pour préparer les nouveaux membres du Conseil de sécurité des Nations unies à répondre aux nouvelles menaces à la paix et à la sécurité au sein de cette institution onusienne, ainsi qu'à contribuer à pro-

muover la paix et la sécurité sur le continent. A noter que le Nigeria et le Tchad ont été élus à New York, durant le mois d'octobre dernier, en qualité de membres non-permanents du Conseil de sécurité pour un mandat de deux ans, rejoignant le Rwanda élu une année auparavant. Etaient présents à l'ouverture de cette réunion de trois jours, des membres africains non-permanents siégeant au Conseil de sécurité des Nations unies qui entament la deuxième année de leur mandat au sein du Conseil, des responsables du Conseil de paix et de sécurité de l'UA et des Hauts responsables de la Commission de l'UA ainsi que des membres de l'Institut des Nations unies pour la formation et la recherche (Unitar).

L'Afrique exige l'élargissement du Conseil de sécurité de l'ONU

L'Afrique qui compte le plus grand nombre des Etats membres de l'Assemblée générale de l'ONU, continue d'exiger l'élargissement du Conseil de sécurité pour que le continent africain soit mieux représenté au sein de cet organe onusien, a indiqué dimanche à Alger, le commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine (UA), Smaïl Chergui. «Ce n'est pas juste que l'Afrique ne soit pas représentée dans cette institution de prise de décision, alors qu'elle compte, actuellement, le plus grand nombre des Etats membres de l'Assemblée générale de l'ONU. Nous demandons, ainsi, l'élargissement du Conseil de sécurité», a déclaré M. Chergui en marge de la réunion de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique. Il a expliqué

que l'Afrique réclame «soit l'élimination du droit de veto, soit l'attribution (au continent africain) de deux sièges permanents avec les mêmes droits que les autres pays membres, en plus des trois autres sièges non permanents». «Nous déployons, à cet égard, des efforts en vue de permettre à l'Afrique de disposer de son droit au sein du Conseil de sécurité et nous essayons de faire comprendre aux autres que nous voulons des solutions africaines aux problèmes africains», a-t-il précisé. Il a rappelé, dans ce sens, que la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU est une «exigence non seulement africaine, mais aussi internationale», étant donné, a-t-il mentionné, que sa composante actuelle «ne reflète pas la réalité des évolutions qu'a connues le

monde». «Nous avons, au niveau du continent africain, une position qui a été déjà adoptée et nous disposons d'un comité composé de chefs d'Etat qui suit de très près cette question», a-t-il soutenu. Rappelant la mise en place d'une «architecture» de paix et de sécurité composée d'une force africaine qui devrait être opérationnelle en 2015, M. Chergui a indiqué que cette «architecture» sera évaluée lors du prochain sommet de l'UA, prévu fin janvier 2014 à Adis Abeba. Il a relevé, en outre, l'existence d'une nouvelle vision consistant à réagir immédiatement aux crises, une question qui sera examinée par les ministres africains de la Défense, le 13 janvier prochain, avant qu'un rapport à ce sujet ne soit soumis aux chefs d'Etat.

PARLEMENT

Conférence internationale sur la participation «effective et durable» des femmes dans les assemblées élues demain à Alger

Une Conférence internationale de haut niveau sur le thème «La participation effective et durable des femmes dans les assemblées élues», organisée par le Parlement algérien en collaboration avec le ministère des Affaires étrangères et avec le soutien du Système des Nations unies à travers ses deux organisations le Pnud et ONU-Femmes, se tiendra le 10 et 11 décembre à Alger, ont annoncé dimanche les organisateurs.

Quelque 450 participants sont attendus à la Conférence, parmi lesquels des membres des deux Chambres du Parlement, des élus locaux, des représentantes d'administrations ministérielles, de hautes institutions de l'Etat et de la société civile, des parlementaires et autres déléguées officielles d'une vingtaine de pays et des Nations unies, des experts ainsi que des représentants du corps diplomatique accrédité à Alger, a précisé, M^{me} Salima Otmani, vice-président de l'Assemblée populaire nationale (APN), lors d'un point de presse.

La rencontre, qui se veut un forum international de partage d'expérience en matière de participation effective et durable des femmes dans la vie politique et la conduite des affaires publiques au double niveau national et local de leur représentation, sera l'occasion de mettre en lumière les bonnes pratiques mondiales dans ce domaine et de faire connaître l'expérience algérienne, a-t-elle indiqué.

M^{me} Otmani a souligné, dans ce cadre, que les progrès que l'Algérie a mis à son actif dans ce domaine ont pour base juridique un amendement constitutionnel voté par le Parlement en 2008 en application duquel une loi organique visant à accroître les chances d'accès de la femme à la représentation au sein des assemblées élues a été promulguée en janvier 2012. Elle a ajouté, dans le même contexte, que le dispositif légal mis en place, qui a permis un accroissement du nombre de femmes députés dans la chambre basse du Parlement et une augmentation significative de la proportion des femmes au sein des assemblées locales, «a hissé l'Algérie au rang de leader dans la région arabe, en termes de représentation des femmes dans les assemblées élues, classée par les instances internationales au 27^e rang à l'échelle mondiale».

Elle a souligné, par ailleurs, que les politiques publiques algériennes, qui s'inscrivent dans les efforts mondiaux visant à appliquer le Programme d'action de Beijing et réaliser les OMD, notamment, pour ce qui est de l'objectif ciblé d'atteindre le tiers des sièges revenant à des femmes dans les parlements nationaux à travers le monde, avaient pour but «d'aller au-delà des aspirations légitimes de la femme algérienne à contribuer pleinement à la vie politique dans son pays».

M^{me} Otmani a indiqué, en outre, que ces politiques ont également pour objectif de continuer à protéger les droits économiques, sociaux et culturels de la femme, avec ce qui est attendu en termes d'impact sur la croissance économique et le niveau de développement humain, et de promouvoir ainsi un principe phare de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, consacré dans la Constitution algérienne, à savoir l'égalité des chances et des opportunités entre femmes et hommes.

LE SOMMET DE L'ÉLYSÉE POUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ EN AFRIQUE À PARIS

Sellal:

la stabilité du pays favorise l'implication des Algériens établis à l'étranger dans son développement



L'Algérie est ouverte à tous ses enfants

Boualem Branki

Rassurant! C'est le moins que l'on puisse dire des assurances du Premier ministre Abdelmalek Sellal à la communauté algérienne établie en France. Et au-delà en Europe et dans le monde.

La participation active de cette communauté nationale dans l'œuvre d'édification d'une société prospère et moderne est la bienvenue, a-t-il laissé entendre durant cette rencontre. En faisant un large tour d'horizon de ce qui est attendu de la diaspora algérienne, M. Sellal, offensif, lancera même un défi pour les jeunes émigrés pour s'impliquer dans le développement, la modernisation et la stabilité de l'Algérie. Un défi de taille en ces temps où la contribution de tous les Algériens est plus que nécessaire pour redorer le blason de l'Algérie, qui a traversé des moments très durs du fait du terrorisme.

Et M. Sellal le rappellera à ses interlocuteurs: «Les Algériens établis à l'étranger pouvaient et devaient participer au processus de développement du pays, et établir des contacts par divers moyens avec leurs compatriotes en Algérie». Il insiste également sur le fait que la stabilité de l'Algérie était le «maître mot», tant au plan économique, social que sécuritaire. Pour le gouvernement, la stabilité du pays reste une grande priorité, même s'il y a des manques à gagner en matière de développement, des carences ou des retards qui peuvent cependant être facilement comblés. Et puis, il répond indirectement à certains détracteurs: «Pendant les années du terrorisme, nous nous sommes enfermés sur nous-mêmes», expliquant que l'Algérie avait vécu «des années dures et terribles, d'injustice et de passe-droit, et cela avait déteint sur (l'image) du pays».

Pour autant, malgré les affres du terrorisme que les Algériens ont vaincu, «la tête haute» comme il le précisera, la paix et la stabilité en Algérie sont «l'œuvre d'un homme», l'initiateur de la politique de la réconciliation nationale, c'est-à-dire le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, dira-t-il. Il l'explique: «C'est le travail effectif du Président Bouteflika qui a réussi la réconciliation nationale au moment où nous étions à 200 000 morts et que nous ne pouvions pas sortir le soir en raison de l'insécurité qui régnait. Pour cela, il fallait avoir le «courage de décider de pardonner à celui qui avait tué un membre de sa famille», qu'il fallait «être Bouteflika pour accomplir la politique de la réconciliation».

Il fallait le faire, et Bouteflika, malgré les fortes résistances internes et externes, politiques et autres, l'a fait. C'est sur ce thème que M. Sellal appellera les Algériens à se délester définitivement de «la politique de la haine qui rend difficile l'évolution de la société», et aux Algériens d'«accepter dans la différence». Par ailleurs, sur le volet économique, il appellera également la diaspora algérienne à investir en Algérie et monter des projets en partenariat. «Nous avons besoin de notre communauté, nous nous sentons une obligation de la prendre en charge, l'investissement vous est ouvert», affirme-t-il. M. Sellal, qui a adressé un véritable message de «bienvenue» aux investisseurs étrangers, français notamment en Algérie, n'oublie pas pour autant d'inviter la communauté nationale établie à l'étranger de venir elle également participer au développement de sa Patrie et de ne pas rester à l'écart d'un ambitieux programme de croissance économique que mène l'Algérie depuis plusieurs années.

PAIX ET SÉCURITÉ L'Algérie fidèle à ses principes

La participation du Premier ministre Abdelmalek Sellal, au Sommet sur la paix et la sécurité en Afrique, en tant que représentant du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, aura été une occasion de réaffirmer les positions de l'Algérie sur les questions de paix et de sécurité, notamment en ce qui concerne la lutte contre le terrorisme et la non-ingérence dans les affaires des autres pays.

Intervenant devant les membres de la diaspora algérienne établie en France, le Premier ministre a été catégorique en affirmant que la situation sur nos frontières demeure «inquiétante», précisant que la stabilité du pays constitue une priorité pour le gouvernement.

«Pendant les années du terrorisme, nous nous sommes enfermés sur nous-mêmes et notre manière de nous défendre était notre opacité, a-t-il dit, expliquant que « nous avons vécu des années dures et terribles, d'injustice et de passe-droit, et cela a déteint sur le pays ».

M. Sellal a relevé que l'Algérie avait les capacités de se défendre, de se développer, tout en tenant compte de certaines données, notant à cet égard que le pays est entouré par sept frontières, dont la plupart «sont au rouge».

«Nous vivons dans une zone extrêmement perturbée et nous avons une idéologie, une Constitution qui dit clairement qu'aucun soldat algérien ne doit combattre sur un autre territoire», a rappelé le Premier ministre pour qui l'Algérie «faisait face à un terrorisme international et transnational lié à la drogue qui n'est point prêt à arrêter ses crimes et forfaits».

Il a néanmoins soutenu que « nous avons eu une vraie révolution dont toutes les générations doivent être fières », ajoutant que « nous avons souffert du terrorisme, mais nous avons toujours

la tête haute ».

Le Premier ministre a estimé que la paix et la stabilité en Algérie est l'œuvre du Président Abdelaziz Bouteflika, véritable initiateur de la politique de réconciliation nationale, soulignant que c'est le travail effectif du Président Bouteflika qui a réussi la réconciliation nationale «au moment où nous étions à 200 000 morts et que nous ne pouvions pas sortir le soir en raison de l'insécurité qui régnait ».

L'Algérie qui a payé un lourd tribut au terrorisme, sans aide ni assistance de quiconque de par le monde, s'est engagée à poursuivre son action en faveur de l'universalisation de la criminalisation du paiement de rançons aux ravisseurs d'otages, invitant la communauté internationale à appuyer cet objectif.

L'Algérie a toujours plaidé pour l'adoption d'une convention internationale globale sur la lutte contre cette menace, déplorant le fait que la communauté internationale n'ait pas pu parvenir à une définition consensuelle sur ce fléau qui menace la paix et la sécurité de nombreux pays.

Elle a souligné également qu'elle participe activement à la coopération régionale pour la lutte contre le terrorisme et développe des mécanismes bilatéraux de collaboration opérationnelle avec ses partenaires.

Sur cette lutte régionale contre le terrorisme, l'Algérie a mis en place avec les pays du Sahel une vision commune pour une coopération accrue et opérationnelle contre ce fléau.

Dernièrement, le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, avait réaffirmé la position de l'Algérie qui «encourage la promotion de solutions politiques aux crises de gouvernance, ainsi que la gestion consensuelle des périodes de transition», soulignant que les solutions militaires

«ne sont ni possibles ni souhaitables» dans ces contextes de polarisation des sociétés et d'exacerbation de particularismes et de dissensions.

Rappelant les grands principes de l'Algérie, le chef de la diplomatie a déclaré que l'Algérie, qui continue d'être ciblée par le terrorisme international, apporte une «contribution effective» à la conjugaison des efforts pour la sécurité collective dans l'espace sahélo-saharien ainsi que dans le reste de l'Afrique.

Le ministre des Affaires étrangères a noté, cependant, qu'en dépit de avancées réalisées au Sahel, la sécurité et la stabilité «ne pourraient être assurées durablement sans développement économique et social dans les pays de la région ».

Il a observé que la région du Sahel a été, ces dernières années, un terreau pour le développement du terrorisme et du crime organisé, auxquels se sont greffés les développements politiques de certains pays de la région se traduisant par l'exacerbation de ces fléaux et l'accélération des événements au Mali.

Le ministre a cité les multiples efforts engagés par l'Algérie avec ses partenaires dans le cadre de la lutte contre toutes les formes d'insécurité au Sahel dans une approche globale intégrant la sécurité et le développement économique et social de la région sahélo-saharienne.

Le ministre a aussi tenu à indiquer que l'UA s'était fortement investie dans la lutte contre le terrorisme à travers notamment la décision condamnant le versement de rançons aux terroristes preneurs d'otages, la nomination d'un représentant spécial de l'UA pour la coopération contre le terrorisme et la mise en place d'un sous-comité sur le terrorisme au sein du Conseil de paix et de sécurité de l'UA.

Walid B.

LE SOMMET DE L'ÉLYSÉE POUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ EN AFRIQUE À PARIS

Un maître mot : stabilité

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a affirmé samedi à Paris que la stabilité de l'Algérie est le «maître mot», tant au plan économique, social ou sécuritaire.



Intervenant devant des membres de la communauté algérienne établie en France qu'il a réunie au siège de l'Académie diplomatique internationale de Paris, M. Sellal a indiqué que la stabilité demeure la «priorité» pour le gouvernement, même s'il restait des «insuffisances» au développement, a-t-il dit ajoutant que toutes les critiques sont «tolérées».

Pendant les années du terrorisme, nous nous sommes enfermés sur nous-mêmes et notre manière de nous défendre était notre opacité», a-t-il dit, expliquant que «nous avons vécu des années dures et terribles, d'injustice et de passe-droit, et cela a déteint sur le pays».

M. Sellal a relevé que l'Algérie avait «les capacités» de se défendre, de se développer, tout en tenant compte de «certaines données», notant à cet égard que le pays est entouré par sept frontières, dont la plupart,

pour ne pas dire toutes, sont au rouge. Nous vivons dans une zone extrêmement perturbée et nous avons une idéologie, une Constitution qui dit clairement qu'aucun soldat (algérien) ne doit combattre sur un autre territoire (étranger)», a rappelé le Premier ministre.

Il a encore souligné que le pays faisait face à un terrorisme international et transnational «lié à la drogue» qui n'est point prêt à arrêter ses crimes et forfaits.

Il a néanmoins soutenu que «nous avons eu une vraie révolution dont toutes les générations doivent être fières». «Nous avons souffert du terrorisme, mais nous avons toujours la tête haute», a-t-il relevé.

Le Premier ministre a estimé que la paix et la stabilité en Algérie est «l'œuvre d'un homme» faisant référence à l'initiateur de la politique de la réconciliation nationale, le Président de la République, Abdelaziz Bou-

teflika. C'est le travail effectif du (Président) Bouteflika qui a réussi la réconciliation nationale au moment où nous étions à 200 000 morts et que nous ne pouvions pas sortir le soir en raison de l'insécurité» qui régnait, a-t-il affirmé. Il a ajouté qu'il fallait avoir le «courage de décider de pardonner à celui qui avait tué un membre de sa famille», qu'il fallait «être Bouteflika pour accomplir la politique de la réconciliation, affirmant qu'il n'était pas en train de «faire la campagne» pour le Président, M. Sellal a, par ailleurs, appelé les Algériens à se délester «définitivement» de ce qu'il a appelé «la politique de la haine» qui, selon lui, «rend difficile» l'évolution de la société» et d'«accepter dans la différence». Le Premier ministre se trouve en France où il a représenté le Président Bouteflika au Sommet de l'Élysée pour la paix et la sécurité en Afrique qui a débuté vendredi et s'est clôturé samedi.

L A M A M R A : Le Sommet de l'Élysée a atteint ses objectifs

Le ministre des Affaires étrangères, M. Ramtane Lamamra, a affirmé samedi à Paris, que le sommet de l'Élysée pour la paix et la sécurité en Afrique organisé dans la capitale française a «atteint ses objectifs».

Dans une déclaration à la presse, à la clôture du sommet, M. Lamamra a estimé qu'il était «raisonnable» de considérer que les objectifs de la rencontre ont été conclus. «Sans être un événement inédit ou spectaculaire, ce sommet aura été utile», de l'avis du chef de la diplomatie. Il a ajouté que tout ce qui était contenu dans les documents ½

reflétait un consensus basé sur les dénominateurs communs qu'il y a entre la position de l'Union Africaine, de la France et de l'Union européenne.

Le sommet est une «réussite dans le sens où il constitue une contribution dans la mobilisation de la communauté internationale et un soutien aux efforts africains», a expliqué M. Lamamra.

La rencontre «représente une étape qualitative dans la mobilisation de la communauté internationale en appui aux efforts de l'Afrique pour apporter des solutions africaines aux problèmes

de notre continent, qu'il s'agisse de paix et sécurité, développement économique ou changement climatique», a-t-il encore précisé.

Le chef de la diplomatie a rappelé que l'Afrique possède sa propre architecture de paix et de sécurité, qui «ne se limite pas aux aspects militaires».

La composante économique et bonne gouvernance jouent un rôle essentiel dans la prévention structurelle des crises et des conflits, a-t-il souligné. Initié par la France, le Sommet de l'Élysée a réuni durant deux jours, les chefs d'États d'une



cinquante de pays africains.

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, accompagné de M. Lamamra et du ministre délégué chargé des affaires maghrébines et africaines, Madjid Bouguerra, a représenté le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika à ce Sommet.

- L'Algérie maintiendra la règle 51/49 pour l'investissement étranger

- L'Algérie ne reculera pas sur sa politique sociale

- M. Sellal rencontre des représentants de la communauté algérienne établie en France

- M. Sellal appelle la communauté algérienne établie en France à participer à faire avancer le pays vers la modernité

M. Sellal reçu par Mohamed Ould Abdelaziz...

Le président mauritanien, Mohamed Ould Abdelaziz a reçu, samedi au centre des conférences ministérielles à Paris (France), le Premier ministre Abdelmalek Sellal en marge du sommet de l'Élysée pour la paix et la sécurité en Afrique.

Étaient présents à l'audience, le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra et son homologue mauritanien, Ahmed Ould Tekdi. M. Sellal représente le Chef de l'État, Abdelaziz Bouteflika, au Sommet de l'Élysée auquel prennent part 52 États africains et la France.

Le Secrétaire général de l'ONU et des représentants du Conseil européen, de la Commission européenne, de la Commission de l'UA, de la Banque mondiale et la Banque africaine de développement, prennent part également à la rencontre.

... et Issoufou Mahamadou

Le président nigérien, Issoufou Mahamadou a reçu, samedi au centre des conférences ministérielles à Paris (France), le Premier ministre Abdelmalek Sellal en marge du sommet de l'Élysée pour la paix et la sécurité en Afrique. Étaient présents à l'audience, le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.

M. Sellal représente le chef de l'État, Abdelaziz Bouteflika, au Sommet de l'Élysée auquel prennent part 52 États africains et la France.

Le Secrétaire général de l'ONU et des représentants du Conseil européen, de la Commission européenne, de la Commission de l'UA, de la Banque mondiale et la Banque africaine de développement, prennent part également à la rencontre.

APS

Le Sommet de Paris pour le développement des capacités africaines de réaction aux crises

Les Chefs d'État et de gouvernement africains qui ont pris part les 6 et 7 décembre à Paris au Sommet de l'Élysée pour la paix et la sécurité dans le continent ont souligné, au terme de leur travaux, l'importance de développer les capacités africaines de réaction aux crises.

Dans leur déclaration finale, ils se sont réjouis des «avancées importantes» réalisées par l'Union africaine (UA), les communautés économiques régionales et les États africains dans la mise en œuvre des opérations de paix africaines, au Mali, en République centrafricaine, en Somalie, en Guinée-Bissau, au Burundi, au Soudan (Darfour), aux Comores, affirmant que ces initiatives apportent des «solutions africaines aux problèmes africains» et doivent être soutenues par la communauté internationale.

Dans son discours d'ouverture des travaux du Sommet, le président français François Hollande avait affirmé que pour «maîtriser son destin», l'Afrique doit «assurer pleinement, par elle-même, sa sécurité», s'engageant à fournir une aide en formation et en-

cadrement si le continent se dotait d'une force de réaction rapide pour répondre à «toutes les menaces», citant le terrorisme, les trafics de drogues, d'armes, d'êtres humains, d'espèces protégées ou encore la piraterie.

Dans le document adopté à la fin des travaux, la France s'est engagée à soutenir les efforts de l'UA pour parvenir à une «pleine capacité opérationnelle» de la Force africaine en attente et de sa Capacité de déploiement rapide à l'horizon 2015, ainsi que la Capacité africaine de réponse immédiate aux crises (Caric), telle que décidée par le Sommet de l'UA en mai dernier.

Les dirigeants africains ont appelé, à cet effet, de leurs vœux le renforcement du dialogue stratégique entre l'Afrique et la France pour une «vision commune» des menaces. Ils ont affirmé que paix, sécurité et promotion et protection des droits de l'Homme étaient «indissociables» et qu'une «action rapide» en cas d'atteintes graves aux droits de l'Homme pouvait constituer un outil efficace dans la prévention des conflits.

Les participants ont souligné que l'implantation de réseaux terroristes et de trafiquants de drogue, d'êtres humains, braconniers et trafiquants d'espèces menacées qui alimentent les circuits de corruption ainsi que les exploitants illégaux de ressources naturelles, constitue une menace pour la paix et la sécurité en Afrique et dans le monde.

Tout en affirmant leur engagement à prévenir et lutter ensemble contre ces menaces, ils se sont prononcés en faveur d'une implication «accrue» des organisations internationales, sous-régionales et régionales dans la lutte contre ces fléaux.

Tenus à huis clos, les travaux du Sommet de l'Élysée ont porté sur la paix et la sécurité en Afrique, le partenariat économique et le développement, et le changement climatique. 53 délégations de pays africains et la France ont participé à ce Sommet ainsi que les représentants des Nations unies, de l'Union africaine, de l'Union européenne, du Fonds monétaire international, de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement.

HIER AU CENTRE DE PRESSE DE **DK NEWS** :

Film documentaire sur l'itinéraire du Président Bouteflika

Hier, a eu lieu la projection d'un film documentaire sur l'itinéraire du président Bouteflika. Cette projection suivie d'un débat a été organisée conjointement par le « Comité national des sympathisants avec le frère Abdelaziz Bouteflika » et « la Confédération nationale de consultation et de coordination du mouvement associatif ».



Saïd Abjaoui

La projection s'est déroulée au siège du quotidien national DK News. Ce film documentaire est inspiré de l'ouvrage intitulé *Abdelaziz Bouteflika, aux grands hommes, la nation est reconnaissante*. L'ouvrage est de Abdelkrim Abidat.

Avant la projection, M. Abidat a tenu à expliquer le pourquoi de ce film documentaire. Il s'agit d'une foule d'informations que la jeunesse actuelle ignore sûrement car l'histoire ne lui est pas enseignée. Cette jeunesse sait-elle que l'actuel président de la République a été le plus jeune ministre des Affaires étrangères dans le monde ?

Sait-elle que durant la guerre

pour l'indépendance nationale il avait le grade de commandant de l'ALN ?

Sait-elle que le président Abdelaziz Bouteflika en tant que ministre des Affaires étrangères avait présidé une session de l'Assemblée générale des Nations unies et qu'à ce titre, il réussit à introduire officiellement Yasser Arafat pour qu'il prononce un discours d'ailleurs historique devant les pays membres des Nations unies ?

Sait-elle que dans le cadre de la lutte contre l'apartheid, Abdelaziz Bouteflika, a réussi à faire expulser de l'enceinte la délégation représentant le régime de l'apartheid de l'Afrique du Sud ?

M. Abidat se défend de faire de la politique par le biais de la projection

du film documentaire. Nulle part, il n'est question d'élection présidentielle dans ce film documentaire.

Nous respectons l'homme pour tout ce qu'il a fait pour le pays, pour tout ce qu'il a fait pour le peuple, pour tout ce qu'il a fait pour la promotion des indépendances, pour tout ce qu'il a fait pour le Tiers monde, pour tout ce qu'il a fait pour le Mouvement des non alignés.

Son œuvre parle pour lui et nous ne faisons que rapporter des évidences. Tout ce qui est dans ce film documentaire est vrai.

Nous n'avons fait qu'en rendre compte. Il n'est pas normal du tout que la jeunesse ignore tout ce que qu'ont fait pour la nation les grands hommes tel que Abdelaziz Bouteflika.



Des archives inédites

Rachid Rachedi

C'est devant un public ému que le film documentaire inspiré du dernier ouvrage d'Abdelkrim Abidat « *Aux grands hommes la nation est reconnaissante* » retraçant l'itinéraire et le parcours du président Bouteflika a été projeté hier au centre de presse de DK News. Réalisé et écrit par Bouregaa Mohamed, ce film de 52 minutes est revenu sur les traces de cette figure illustre de notre nation et a mis en exergue ses plus grandes réalisations.

« Comme l'a si bien indiqué M. Abidat, l'objectif de ce film, pédagogique, est de favoriser une prise de conscience citoyenne, plus particulièrement chez nos jeunes, du rôle qu'a joué le président Bouteflika dans l'édification de l'Etat algérien », a déclaré en marge le réalisateur du film.

A cet effet, l'intervenant a promis de belles surprises aux spectateurs qui découvriront dans ce film dont la réalis-

tion a été précédée d'un profond travail de recherche et de collecte d'archives inédites, plusieurs faits historiques peu connus des jeunes d'aujourd'hui à l'image de l'expulsion de la délégation sud-africaine de l'assemblée de l'ONU en 1974 par le président de l'Assemblée générale qui était justement Abdelaziz Bouteflika. Ces derniers ne reviendront qu'après l'abolition de l'apartheid.

« Force est de constater que les jeunes lisent peu ou moins qu'avant et que ces derniers portaient plutôt un intérêt au cinéma et à l'internet, M. Abidat a opté pour la réalisation de ce film, car comme tout le monde le sait, une image vaut mille mots » a souligné M. Bouregaa.

Lors de son intervention, M. Abidat a déclaré que le président Bouteflika avait voué toute sa jeunesse, toute une vie pour que l'Algérie progresse.

« Il est donc à juste titre que ce film documentaire en forme d'hommage et de reconnaissance lui soit dédié » a estimé M. Bouregaa.

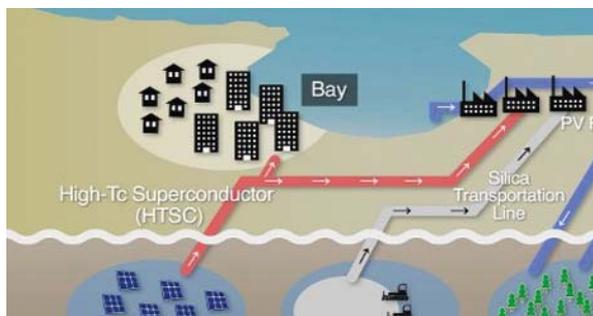
PROGRAMME «SAHARA SOLAR BREEDER» La plateforme technologique opérationnelle

La plateforme technologique nationale est totalement opérationnelle dans le cadre du programme «Sahara Solar Breeder» (SSB), a affirmé hier à Oran le manager technique et scientifique de cette action de coopération algéro-japonaise.

Les ultimes équipements de cette plateforme viennent d'être installés à l'université Tahar-Moulay de Saïda (UTMS) qui figure parmi les trois établissements algériens partenaires du «SSB», a précisé M. Amine Boudghène-Stambouli lors d'un séminaire consacré à «l'innovation dans le domaine photovoltaïque».

La station solaire de l'UTMS est désormais opérationnelle suite à l'installation des panneaux photovoltaïques et d'un système d'évaluation météorologique, a expliqué M. Stambouli dans une déclaration à l'APS en marge de cette rencontre tenue à l'auditorium de l'Université des sciences et de la technologie Mohamed Boudiaf (USTO-MB).

L'USTO-MB a bénéficié dans ce même cadre de deux microscopes puissants offrant de très hautes résolutions à balayage électronique et à force atomique, a-t-il souligné avant de rappeler que le programme «SSB» mobilise également l'Unité de recherche en énergies renou-



velables en milieu saharien d'Adrar (URER/MS), relevant du Centre de développement des énergies renouvelables (CDER). La phase équipement sera suivie prochainement par le lancement de l'étape pratique, à savoir les premières études de faisabilité de ce projet d'envergure portant exploitation du rayonnement solaire et sa transformation en énergie électrique qui sera acheminée du Sud vers la région Nord du pays en vue d'alimenter les stations de dessalement de l'eau de mer.

Lancé en 2010 pour cinq années d'activités scientifiques, le programme «SSB» (Sahara Solar Breeder ou élevage de stations solaires au Sahara) fera l'objet d'une évaluation actualisée en mai prochain à Oran à l'occasion de la 4^{ème} édi-

tion du Forum Asie-Afrique sur l'énergie durable prévue à l'auditorium de l'USTO-MB.

Des chercheurs issus des établissements algériens partenaires du «SSB» ont participé au séminaire sur l'innovation dans le domaine photovoltaïque, animé par les experts japonais MM. Kosuke Kurokawa et Yoshioki Oozeki devant plusieurs étudiants et jeunes doctorants en énergies renouvelables.

Les deux conférenciers, issus de l'Institut technologique de Tokyo et du Centre de recherche de Tsukuba ont permis à l'assistance de s'imprégner, en substance, des technologies de pointe et des méthodes de vérification dite «intelligente» dédiées aux systèmes d'évaluation photovoltaïque.

INNOVATION M. Benyounès souligne la disponibilité de l'Etat à soutenir les inventeurs



Le ministre du Développement industriel et de la promotion de l'investissement, Amara Benyounès a souligné hier à Alger la disponibilité de l'Etat à «soutenir les inventeurs». «Les pouvoirs publics soutiendront ces inventeurs et PME innovantes à réaliser les premiers prototypes de leurs inventions», a-t-il déclaré lors de la cérémonie d'inauguration du salon national de l'innovation, qui se tient au Palais des expositions du 8 au 10 décembre.

M. Benyounès a exhorté les inventeurs à trouver des partenaires pour traduire leurs idées en projets «économiquement rentables», invitant les entreprises nationales à visiter ce salon dans le but de nouer des partenariats industriels avec ces inventeurs, qui trouvent souvent des difficultés à concrétiser leurs projets sur le terrain, faute de moyens.

Au moins 40 inventeurs et 16 petites entreprises participent à ce salon, placé sous le thème «L'innovation clef de la compétitivité». Des prix récompensant les meilleurs travaux de recherche et d'innovation seront remis aux meilleurs inventeurs à la clôture du salon, prévue demain.

Il s'agit du prix national de l'innovation pour les PME dans sa 5^{ème} édition et du prix national de l'invention dans sa 17^{ème} édition. Le salon, organisé à l'occasion de la Journée nationale de l'innovation célébrée chaque année le 7 décembre, regroupe les PME innovantes ayant participé aux différentes éditions du prix national de l'innovation, les inventeurs détenant des brevets d'inventions et des institutions soutenant les entreprises, comme l'Institut national de la propriété industrielle (INAPI) et l'Agence nationale de développement de la PME (ANDPME).

M. Bentahar Mohamed, patron d'une société privée, a inventé une machine de crépissage de murs de ciment et de plâtre, permettant d'atteindre 500 m² de surface par jour, alors qu'un ouvrier ne peut réaliser que 20 à 30 m² en moyenne par jour. Ce professionnel souhaite trouver un partenaire pour financer son projet et monter une chaîne de production en usine.

Mohamed Rejdaal a inventé, quant à lui, un équipement automatique de protection et d'intervention contre les fuites de gaz. Il s'agit, a-t-il expliqué à l'APS, d'un instrument permettant de détecter une fuite de gaz et de déclencher un système permettant de couper l'électricité et le gaz en cas de fuite pour éviter les accidents même en l'absence des locataires.

De son côté, Bendaïkha Wahiba, lauréate du Prix national de la meilleure invention en 2012 et du prix de la meilleure présentation de projet, décroché à Madrid a appelé au soutien des inventeurs pour la réalisation de leurs idées. Cette chercheuse avait réussi à inventer un collecteur solaire hybride destiné à la production d'eau chaude d'hydrogène pour les centrales d'énergie électrique et d'oxygène destiné aux hôpitaux et aux besoins du secteur de la pisciculture dans le sud du pays.

APS

M. SID AHMED FERROUKHI L'A INDIQUÉ Une production aquacole nationale, de près de 70.000 tonnes/an, à l'horizon 2020

La production aquacole nationale atteindra, à l'horizon 2020, près de 70.000 tonnes de poissons/an, a déclaré hier à Tl-pasa, le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, M. Sid Ahmed Ferroukhi.

«Les prévisions du ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques tablent sur une production annuelle de 60 à 70.000 tonnes de poissons, dans la filière aquacole nationale», a indiqué M. Ferroukhi, dans une déclaration à la presse, en marge de l'ouverture des travaux d'un atelier sous-régional de formation sur les techniques modernes de



gestion et de développement de l'aquaculture adaptées aux pays du Maghreb.

Le ministre a lancé, à ce propos, un appel en direction des opérateurs économiques, en vue «d'investir en force» dans cette filière, dont la production actuelle, qui est estimée à 2500 tonnes de poissons/an, «est loin de répondre à nos attentes», a-t-il observé.

«Le développement de la filière aquacole est une orientation mondiale, car un taux de 50% de la production halieutique mondiale est issu de cette filière», a fait savoir le ministre.

FORUM D'AFFAIRES ALGÉRO-ITALIEN Une vingtaine d'entreprises italiennes examinent les opportunités d'investissement en Algérie

Une délégation d'hommes d'affaires italiens composée de représentants de près de 20 entreprises de divers secteurs d'activités a pris part dimanche à Alger au Forum d'affaires algéro-italien afin d'étudier les opportunités d'affaires entre les deux pays et de prospecter les possibilités d'investissements.

Ces entreprises actives dans les secteurs de matériaux de construction, de produits sidérurgiques, dans l'énergie ou encore dans le bâtiment, aspirent à créer des sociétés mixtes avec des entreprises algériennes à travers un investissement direct, a souligné Sergio Marini, co-président du Forum d'affaires algéro-italien.

«Ces hommes d'affaires sont venus pour essayer de conclure des partenariats avec leurs homologues algériens. Il faudrait trouver les moyens pour produire ici, non seulement pour le marché national mais aussi pour le marché international», a-t-il dit.

Pour Mohamed Chamli, co-président de ce forum, le but de cette rencontre, qui se tient chaque année, était de présenter les avantages qu'offre le marché algérien afin de susciter des projets de partenariat. «Le potentiel de partenariat entre l'Algérie et l'Italie est extrêmement important, mais reste insuffisamment exploité. Cette rencontre constitue un cadre idéal pour réaliser des affaires et

développer les relations économiques entre l'Algérie et l'Italie», selon M. Chamli.

L'objectif ultime de ce forum, regroupant une «petite délégation», est d'arriver à établir des relations de partenariat. «L'avantage des petites délégations réside dans le ciblage qui devient plus intéressant et plus pertinent» a estimé M. Chamli, également président de la Chambre algérienne du commerce et d'industrie. Réda Hamiani, président du club algéro-italien et président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), a affirmé, pour sa part, que l'Algérie a un grand «déficit» dans le savoir-faire, soulignant que ce forum serait une occasion pour créer des

partenariats afin de tirer profit de l'expérience italienne dans différents domaines.

«Le commerce a étouffé complètement l'industrie. Le plus important pour nous, aujourd'hui, est de trouver des solutions pour fabriquer sur place ce qui est importé chaque année», a préconisé M. Hamiani.

Des rencontres d'affaires B to B regroupant des hommes d'affaires des deux pays ont été organisées en marge de ce forum. En 2012, l'Italie était le 2^{ème} client de l'Algérie en importation pour 11,7 milliards de dollars et son 3^{ème} fournisseur avec 4,35 milliards de dollars d'exportation vers l'Algérie, selon les chiffres des douanes algériennes.

UE Les créanciers internationaux de la Grèce diffèrent à janvier leur mission à Athènes

La Commission européenne a indiqué samedi soir que les créanciers internationaux de la Grèce ont différé leur mission à Athènes au mois de janvier et ont gelé le versement d'un prêt d'un milliard d'euros faute d'avoir obtenu la mise en œuvre de réformes demandées.

«Les discussions techniques vont se poursuivre à Athènes la semaine prochaine et nous espérons que les négociateurs pourront se rendre à Athènes en janvier, si les autorités ont réalisé des progrès dans la mise en œuvre des réformes», a expliqué dans un communiqué Simon O'Connor, porte-parole du commissaire européen aux Affaires économiques Olli Rehn.

Athènes et ses créanciers (UE, FMI et Banque centrale européenne) mènent depuis septembre des discussions difficiles sur certaines réformes litigieuses dont dépend le versement d'une tranche de prêt d'un milliard d'euros.

Le sujet sera discuté lundi à Bruxelles lors d'une réunion des ministres de l'Économie des dix-sept pays de la zone euro.

BRÉSIL: Recul de 2,8 % des ventes de véhicules

Les ventes de véhicules au Brésil ont reculé de 2,8% au mois de novembre (302 939 unités), par rapport au mois précédent, portant le volume pour les onze premiers mois de cette année à 3 413 527 unités, en recul de 0,8%, selon l'Association des constructeurs au Brésil (Anfavea).

Les ventes de véhicules utilitaires légers ont diminué de 2,9% le mois dernier, à 288 546 unités, et de 1,4% sur onze mois, à 3 243 673 unités, précise la même source, ajoutant que les ventes de camions ont diminué de 7,7% en novembre, à 11 641 unités, mais progressent de 10,7% sur onze mois, à 140 129 unités.

Les ventes d'autobus ont, par contre, fait un bond de 31,8% en novembre, à 2 752 unités, et progressent de 14,7% sur onze mois, à 29 725 unités, selon la même source.

La marque Fiat a dominé le marché brésilien des véhicules légers en novembre, avec 59 723 unités écoulées (20,7% de parts de marché), suivie de Volkswagen (52 565 unités, 18,2% de parts de marché), de General Motors (51 437 unités, 17,9%), de Ford (26 579, 9,2%) et de Renault (20 758, 7,2%).

APS

TRANSPORT

Augmentation de 11% des capacités de vol d'Air Algérie durant la saison estivale 2014



Le P-DG d'Air Algérie, Mohamed Salah Boulouf a déclaré samedi soir dans la capitale française que la compagnie nationale prévoit d'augmenter de 11% ses capacités de vol au bénéfice de ses usagers durant la saison estivale 2014.



Lors d'une rencontre à Paris, du Premier ministre Abdelmalek Sellal avec des représentants de la communauté nationale de la région d'Ile de France, en présence du chef de la diplomatie algérienne Ramtane Lamamra, et de l'ambassadeur d'Algérie Amar Bendjama, et en réponse aux questions des ressortissants algériens, M. Boulouf a affirmé que des «efforts sont consentis «en permanence par la compagnie nationale pour se hisser à la hauteur de la demande formulée, ajoutant qu'«une augmentation de 11% des capacités de vol est prévue pour la saison estivale 2014».

«Même si tout n'est pas parfait, ce qu'il faut retenir c'est qu'au niveau d'Air Algérie, des efforts sont consentis. Nous sommes en train d'améliorer l'offre, en proposant davantage de capacités de vol entre l'Algérie et la France», a ajouté le premier responsable de la compagnie, rappelant que dix villes françaises sont déjà desservies par le pavillon national, en Algérie. Il a indiqué aux représentants de la communauté nationale aussi que la compagnie nationale a également un plan de développement, en cours d'application, comprenant notamment l'acquisition de seize aéronefs.

Concernant les tarifs de la billetterie fixée par la compagnie nationale, jugés élevés par les membres de la communauté qui souhaitent une baisse des prix, M. Boulouf a affirmé partager le souci

des ressortissants algériens et que «c'est la préoccupation majeure» de la compagnie qui engage des efforts dans ce sens.

«Durant les neuf mois de l'année, nous pratiquons une politique de tarifs promotionnels et nous atteignons parfois des prix de billets, comme pour le vol Paris-Alger, à 197 euros ce qui entraîne les concurrents, à pratiquer les mêmes tarifs», a-t-il dit.

Il a tenu à préciser alors que ce qu'il faut surtout retenir de ce tarif, c'est qu'une grosse partie couvre les trois taxes françaises, à savoir, les taxes de sureté, de redevance aéroportuaire et de solidarité». «Je tiens également à signaler que pour l'été 2014, la compagnie va améliorer les conditions tarifaires déjà appliquées durant la saison 2013», a-t-il ajouté.

«Nous faisons énormément de tarifs promotionnels en période creuse parce que nous avons des remplissages de vols qui tournent en moyenne autour de 65%», a-t-il dit, ajoutant que durant l'été où les remplissages sont forts, en direction de la communauté, la compagnie nationale a introduit depuis une année quatre types de tarifs pour la saison estivale.

«Il s'agit du tarif sénior, puisqu'on a baissé l'âge des bénéficiaires de 60 ans à 55ans, et M. le Premier ministre nous a demandé de le baisser à 50 ans, le tarif famille, où on applique une bonne réduc-

tion, les tarifs des juniors, en augmentant l'âge des juniors, qui sont devenus des seniors, sans compter les tarifs du Ramadan, un mois qui depuis quelques années coïncide avec la saison estivale» a-t-il poursuivi.

«Durant ce mois, la compagnie a fait baisser le prix des billets jusqu'à 229 euros, au départ de Paris, dont 120 euros de taxes françaises», a expliqué le P-DG de la compagnie.

S'agissant du transfert des dépouilles mortelles des ressortissants algériens, vers leur pays, il a estimé que les tarifs du transport aérien, sont tout à fait convenables et que ce qui revient plus cher, ce sont les intermédiaires agréés, dont les agences des pompes funèbres qui contrôlent le marché du transfert, assurant que «des efforts vont se poursuivre et se densifier pour améliorer davantage l'offre à l'avenir».

Le P-DG de la compagnie nationale a enfin signalé que des mesures sont également prises pour améliorer les indicateurs de ponctualités, estimant que «les résultats sont palpables et que Air Algérie est 1/2 en train de poursuivre les efforts pour conforter cette avancée».

Le Premier ministre M. Abdelmalek Sellal se trouve en France où il a représenté le président Bouteflika à la tête d'une importante délégation au Sommet de l'Elysée pour la paix et la sécurité en Afrique qui a clos ses travaux samedi.

AGRICULTURE

Les importations de lait poursuivent leur recul les 10 premiers mois de 2013

Les importations algériennes de lait de transformation ont poursuivi leur recul durant les dix premiers mois de 2013 à 878,79 millions de dollars, contre 972,401 millions de dollars à la même période de l'année écoulée, en baisse de 9,62%, a-t-on appris auprès des Douanes algériennes. Les quantités de lait importées ont également baissé de 15,4%, passant de 262.830 tonnes durant les dix premiers mois de 2012 à 222 371 tonnes à la même pé-

riode de 2013, indique le Centre national de l'informatique et des statistiques (Cnis) des Douanes. L'Etat, qui consacre annuellement plus de 46 milliards de DA au soutien de la filière lait, encourage la production locale dans le but notamment de réduire la facture d'importation.

Un dispositif de développement de la production laitière nationale a été mis en place. Il prévoit, entre autres, une prime de 4 DA/litre pour l'intégration du lait cru dans le

processus de transformation, alors que les laiteries qui utilisent la totalité de leurs capacités pour la production du lait en sachet à partir du lait cru ont une prime de 7 DA/litre.

Ce dispositif prévoit également plusieurs mesures incitatives «importantes» au profit des éleveurs, des collecteurs, des transformateurs et récemment même des producteurs de certains aliments de bétail comme le maïs et la luzerne. Le développement de la filière lait s'inscrit dans

le cadre de la politique agricole, dont l'objectif est de mettre en place une filière laitière intégrée et rassemblant les différents acteurs intervenant soit en amont ou en aval de cette filière (producteurs, collecteurs, transformateurs, structures techniques, office interprofessionnel et fournisseurs des intrants). La facture des laits et produits laitiers a atteint 1,9 milliard de dollars en 2012 contre 1,42 milliard de dollars en 2011.

SANTÉ

Cancers : des spécialistes appellent à la création d'un comité multidisciplinaire

Des spécialistes algériens ont appelé, samedi à Alger, à la mise en place d'un comité multidisciplinaire pour la prise en charge des tumeurs neuroendocrines en vue d'une meilleure évaluation et suivi des malades.

«Il est nécessaire de conjuguer les efforts de l'ensemble des acteurs médicaux pour une meilleure prise en charge des tumeurs neuroendocrines en Algérie par la création d'un comité multidisciplinaire regroupant les endocrinologues, les gastroentérologues, les oncologues et les chirurgiens», a indiqué le professeur gastroentérologie au CHU Mustapha Bacha, le P^r Nabil Debzi, lors d'une rencontre d'experts sur «les tumeurs neuroendocrines».

Une partie des cancers digestifs sont des tumeurs neuroendocriniennes en raison de leur localisation et sont diagnostiquées dans la plupart des cas fortuitement, a ajouté le P^r Debzi, qui a souligné que ces cancers étaient souvent diagnostiqués à des stades tardifs.

Les cancers neuroendocriniens digestifs sont localisés généralement au niveau de l'intestin grêle, du colon et dans l'estomac, a-t-il noté. De son côté, le professeur en chirurgie au Cpmc, le



P^r Abdelaziz Graba a indiqué, à ce propos, que ce type de cancers était rare et agressif et représente 1 à 2 % de la totalité des cancers, soit 400 cancers par an.

Selon lui, les cancers neuroendocriniens sont d'origine génétiques et héréditaires et sont plus fréquents chez la gente féminine âgée entre 40 ans à 50 ans. De son côté, le professeur en endocrinologie au Cpmc, le P^r Samir Hadj Arab a expliqué que le traitement de ces cancers dépendait de leurs stades évolutifs, estimant que les cancers diagnostiqués à des stades précoces étaient guérissables à 100 %. Les traitements les plus innovants, qui donnent de bons résultats pour la prise en charge de ces pa-

thologies, sont disponibles en Algérie, ont fait remarquer les participants.

Le chef de service de la clinique oncologie de Beau Fraisier (Alger), le P^r Mohamed Oukal, a souligné qu'il n'y avait pas de statistiques sur les tumeurs neuroendocrines en raison de la classification des registres par organes et non par pathologie.

Un spécialiste de renommée internationale a pris part à cette rencontre, à savoir le chef de service gastroentérologie à l'hôpital Beaujon (France), le Pr Philippe Ruzniewski, qui a évoqué les expériences française et européenne en matière de prise en charge des tu-

TLEMCCEN

Une ambiance familiale au centre d'accueil des personnes âgées



Les 38 pensionnaires, des deux sexes, du centre d'accueil des personnes âgées de Tlemcen ont passé samedi des moments de bonheur et de joie, en partageant un repas avec des jeunes, regroupés pour une action de bienfaisance grâce au réseau social Facebook.

Ces groupes, «Algerian united» et «Tlemcen Union», constitués de jeunes universitaires, d'enseignants, de médecins, de lycéens, présents depuis quelque temps sur la scène des activités caritatives n'ont de but que de soutenir moralement et avec leurs moyens propres, diverses couches de la société se trouvant dans le besoin. Des jeunes filles et jeunes hommes ayant le sens de la solidarité et animés d'une grande volonté de bien faire, tentent avec des gestes symboliques d'offrir de la joie et du bonheur à des personnes traînant derrière elles des histoires et des souffrances.

Mama Halima, une centenaire, vivant depuis des années dans ce centre, était très contente de se trouver entourée de ces jeunes dont l'affection se lisait dans leurs yeux et qui sont devenus à force du temps, ses enfants chéris. Dès que l'occasion se présente ou à l'occasion des fêtes religieuses et autres, ce groupe de bénévoles se mobilise pour associer toutes ces couches défavorisées de la société à des festivités en organisant des soirées ou des activités récréatives à leur profit. Le but étant de leur montrer que ces personnes trop souvent lésées, qu'elles existent et qu'elles méritent de la part des autres toute l'attention et l'amour qui leur manquent.

Une membre du groupe «Tlemcen Union», en l'occurrence M^{lle} Bennacer, enseignante de secondaire, souligne l'importance d'un tel élan de solidarité «qui ne doit pas disparaître de notre société algérienne, réputée pour sa grande générosité», indique-t-elle.

En dépit de l'attention qu'accordent les responsables locaux en charge de ce centre pour personnes âgées, l'élan de solidarité de la société civile est indispensable et vient compléter tous ces efforts consentis par les collectivités locales et l'Etat, a encore ajouté la jeune femme.

Depuis la constitution de ces groupes sur le réseau facebook, ce sont des dizaines d'actions de bénévolat (nettoyage des forêts, des cités et quartiers, des cimetières, campagne de plantations d'arbres), d'actions caritatives (fêtes pour les enfants malades des hôpitaux ou pour les enfants déficients mentaux) sont à mettre à leur actif, dont le dernier en date remonte au week-end dernier, au cours duquel une fête a été organisée au profit des jeunes insuffisants respiratoires de l'hôpital de Lalla Setti, surplombant la ville de Tlemcen.

Avec ses douze agents recrutés en majorité dans le cadre du filet social ou du dispositif de l'ANEM, ce centre pour personnes âgées gagnerait en efficacité si les responsables de la commune de Tlemcen dont dépend cette structure sociale, venaient à permanence ce personnel dévoué dans son travail et qui n'est pas de tout repos, a souligné un responsable, Kouidri Bachir.

Il a ajouté, par ailleurs, que l'unique ambulance dont dispose le centre est en panne depuis presque une année. «Le besoin se fait sentir dans plusieurs situations notamment quand il s'agit d'évacuer vers l'hôpital des pensionnaires malades», a-t-il dit.

APs

TIZI OUZOU : DÉGRADATION DU RÉSEAU ROUTIER À quand le bout du tunnel ?

Ferrah Menad

L'anarchie s'est désormais installée au chef-lieu de la capitale de Djurdjura. Conduire dans cette ville est un véritable casse-tête pour celui qui voudrait respecter le code de la route. On se croirait dans une jungle où la loi est celle du plus... futé.

Pire encore, avec le relâchement total, voire l'absence des pouvoirs publics, la conduite sans permis fait légende. Le quotidien des Tizi Ouziens est donc cette litanie de heurts, de collisions, de télescopages et d'énervements de toutes natures débouchant parfois sur des rixes générales.

La circulation sur tout le long de la principale rue de la tour vers la ville est devenue si dense qu'elle devrait mobiliser l'attention et la vigilance des autorités concernées.

Traversant de part en part toute la ville, la rue, appelée exagérément boulevard, est devenue une sorte de propriété privée. On ne sait plus à qui appartient la chaussée. Stationnements des deux côtés de la chaussée et à double sens pour faire ses achats ou décharger ses voyageurs. Les conducteurs,

généralement des jeunes, considèrent la loi comme inapplicable en Kabylie. Une situation qui se dégrade de jour en jour.

Les feux tricolores, les sens interdits sont un non-sens pour nos jeunes conducteurs. Si par malheur vous vous avisez de les rappeler à l'ordre, c'est à vos risques et périls car ils s'emportent si facilement que vous regretterez déjà votre geste.

Le calvaire se poursuit même au-delà de minuit avec des jeunes qui conduisent avec leur autoradio à fond le volume, au milieu d'habitations. Par ailleurs, le quotidien des citoyens de cette wilaya alterne entre poussière en été et boue en hiver. À quand le bout du tunnel ? D'ailleurs depuis l'été 2013, les services de l'APC de la ville des Génêts n'ont cessé de promettre d'installer un réseau d'assainissement pour mettre fin aux fosses septiques et éliminer les eaux usées qui empoisonnent la vie des habitants.

Une menace d'épidémie de MTH est plus que jamais présente avec les risques de cross-connexion entre le réseau de l'AEP et les égouts défectueux. La vie à Tizi Ouzou est devenue tout simplement... invivable.

NAËMA

Réception prochaine de plusieurs structures éducatives

Le secteur de l'éducation de la wilaya de Naâma va réceptionner cinq nouveaux lycées et trois établissements du cycle moyen, en prévision de la prochaine rentrée, a-t-on appris dimanche auprès de la direction locale du logement et des équipements publics (Dlep).

Un lycée de 800 places dans la commune de Tiout a enregistré un taux d'avancement «appréciable» de ses travaux et devra être réceptionné en début du mois de juin prochain, après avoir bénéficié d'une réévaluation financière du projet, a-t-on indiqué.

Un projet éducatif similaire, actuellement à 50% d'avancement de ses tra-



vaux, est prévu dans la commune d'Aïn Sefra, où est aussi projeté un autre au niveau de la nouvelle zone d'expansion urbaine.

Dans la commune de Mécheria, les travaux de réalisa-

tion de deux lycées, dont l'un pour remplacer le lycée Hamdane Khodja réalisé en préfabriqué, ont atteint des taux d'avancement de 45 et 20%, selon la même source. D'autres projets du secteur

sont en cours de réalisation dans différentes collectivités de la wilaya, à l'instar de trois établissements d'enseignement moyens, deux groupements scolaires, 34 classes d'extension, deux internats et deux cantines scolaires, en plus de la dotation des classes du primaire de 250 appareils de chauffage. Un financement de 860 millions de dinars a été consacré à la réalisation de ces opérations, a-t-on fait savoir.

D'autres projets de réhabilitation de structures scolaires des trois cycles de l'éducation, sont en cours d'exécution, à différents taux d'avancement, selon la même source.

TIZI OUZOU Une trentaine d'infractions à la législation forestière enregistrée en 2013

Les agents de la police forestière de la Conservation des forêts de la wilaya de Tizi Ouzou ont relevé, durant l'année 2013, 28 infractions à la législation forestière commises à l'encontre du domaine public forestier de la wilaya, a-t-on appris samedi auprès de l'administration locale du secteur. Selon le bilan présenté par la chargée du patrimoine, des études et des programmes, la moitié de ces délits forestiers ont trait aux défrichements et débroussailllements, sans autorisation, d'espaces boisés, à l'effet de dégager des parcelles par la pratique d'activités agricoles, sachant que les autorisations délivrées en la matière par la Direction générale des forêts sont «suspendues depuis 2009, à l'exception des amodiations accordées pour l'apiculture».

Les autres délits forestiers constatés ont concerné les constructions illicites (04 cas) érigées sur des terrains du domaine public forestier, démantèlement du liège (02 cas) au niveau de la forêt de Mizrana, coupe illicite du bois de chauffage (04 cas) et coupe et vol du bois (04 cas), destiné à la fabrication de pieds droits pour étayer les constructions, ou à la fabrication de manches pour outils agricoles. Les dégâts apparents causés par ces atteintes au patrimoine public sylvestre ont été estimés à 12 millions de dinars. L'ensemble de ces infractions ont fait l'objet de procès verbaux transmis à la justice, signale-t-on à la Conservation des forêts. Aditivement à ces infractions à la législation régissant le secteur, la Conservation des forêts a recensé au moins de 25 décharges non contrôlées érigées sur des espaces attenants au domaine public forestier, auquel «elles font courir des risques permanents d'incendies, outre le fait que ces dépotoirs sont devenus des lieux de prédilection de chiens errants et d'animaux sauvages qui viennent chercher pitance», déplore M^{me} Labadi Ouardia.

Pour dissuader les pratiques frauduleuses préjudiciables au patrimoine forestier, cette responsable a estimé «nécessaire de renforcer l'effectif de la Police forestière pour une meilleure couverture de l'espace forestier et d'amender les dispositions pénales de la loi relative au régime général des forêts, remontant à 1984, dans le sens de l'affermissement de l'aspect dissuasif des récalcitrants».

M'SILA Saisie de 3 528 pétards à Aïn Diss



Mouad B.

L'unité de la Gendarmerie nationale de Aïn Diss, une soixantaine de kilomètres au sud de M'Sila, est parvenue à saisir dans la journée du samedi 7 décembre 2013, 3528 pétards à bord d'une voiture taxi reliant Sétif à Djelfa.

Par ailleurs, une marchandise de contrebande appartenant à deux voyageurs a été saisie et remise au service de la Douane.

Notons que ce n'est pas la première prise de la semaine. Ce commerce de pétards est très répandu durant cette période de l'année.

TLEMCCEN 3 300 téléphones cellulaires saisis

NAÂMA Mise en échec d'une tentative d'introduction de plus de 15 quintaux de kif provenant du Maroc

Les gardes-frontières ont réussi, vendredi soir, dans la région de l'extrême ouest du pays, à mettre en échec une tentative d'introduction vers l'Algérie d'une quantité de 1 540 kg de kif traité provenant du Maroc, a-t-on appris auprès des services de la Gendarmerie nationale.

C'est lors d'une patrouille de contrôle et de surveillance de la bande frontalière, au niveau de la localité de Lejdar, relevant de la commune de Maknen Ben-Amar (wilaya de Naâma), que les gardes-frontières ont intercepté une voiture qui tentait de s'introduire illégalement à l'intérieur du territoire national, a-t-on indiqué. Après avoir traversé une distance de près



d'un kilomètre à l'intérieur du tracé frontalier, les éléments des gardes-frontières ont pris en chasse le véhicule suspect dans le but de l'arrêter. Profitant de l'obscurité, le conducteur a réussi à prendre la fuite vers le Maroc, abandonnant son véhicule. La fouille du

véhicule de type de 4x4, immatriculé en Europe a permis de découvrir la quantité de kif saisie a ajouté la même source, tout en indiquant qu'une enquête est ouverte pour élucider cette affaire.

AIN TÉMOUCHENT Baisse sensible de la criminalité en novembre

La criminalité a sensiblement baissé durant le mois de novembre à Aïn Témouchent, a-t-on indiqué dans un bilan du service de la police judiciaire transmis à l'APS par la sûreté de wilaya. Durant cette période, un total de 106 affaires criminelles ont été traitées contre 129 affaires au mois d'octobre et 142 au de septembre, a-t-on précisé.

Ces affaires ont mis en cause 131 individus dont 8 mineurs, impliqués notamment dans 24 affaires de coups et blessures volontaires et 24 autres liées à des vols divers, a-t-on ajouté. Parmi ces personnes impliquées, 73 ont été présentées devant les parquets compétents qui ont placé 53 en détention préventive. Vingt autres (20) ont soit fait l'objet de citations directes ou ont été mises en liberté provisoire.

D'autre part, le service de la police judiciaire a traité, également, durant le mois écoulé, 16 affaires de trafic de drogue mettant en cause 25 individus dont 20 ont été placés sous mandat de dépôt. La police a procédé à la saisie de 635,4 grammes de kif traité et de 134 comprimés psychotropes.

S'agissant de la délinquance juvénile, la police judiciaire a arrêté huit mineurs impliqués dans huit affaires de coups et blessures volontaires (04) et vol (01) et détention de drogue (01).

Présentés devant la justice, un individu a été placé sous mandat de dépôt, alors que deux ont fait l'objet de citations directes et un a été placé au centre des mineurs de Sidi Da-



hou à Sidi Bel-Abbes. Une quantité de 295,5 grammes de kif traité a été saisie en fin de semaine écoulée, par les éléments de la sûreté de daïra d'Aïn Larbaa qui ont démantelé un réseau de trois dealers activant entre Aïn Larbaa et haï Sidi El Bachir (Oran), selon la même source.

MINES L'Anpm lance un avis d'appel d'offres pour l'exploration de 26 sites miniers

L'agence nationale du patrimoine minier (Anpm) vient de lancer un avis d'appel d'offres national et international pour l'exploration de 26 sites miniers, indique dimanche l'Agence dans un communiqué diffusé par voie de presse.

Selon l'Anpm qui fixe au 27 janvier le délai de remise des candidatures, l'avis d'appel comprend deux phases à savoir l'offre technique et l'offre financière.

Il porte sur 26 sites miniers de calcaires pour granulats et sables concas-



sés, d'argiles pour produits rouges, de gypse pour plâtre et de grès pour verrerie, souligne encore l'agence.

Ces sites répartis sur 15 wilayas s'étalent sur des superficies différentes allant de 08 hectares (Mascara) à 80 hectares (Sétif). Cinq sites sont proposés à l'exploration à Djelfa, trois à Biskra, deux à Tiaret, Sétif, Naâma, Médéa et Mascara, un site à Laghouat, M'Sila, Ghardaïa, Ouargla, El Bayadh et Bordj Bou Arreridj, précise l'Anpm.

3 356 téléphones cellulaires ont été saisis samedi par les éléments de la brigade de la Gendarmerie nationale de Hammam Bougherara (Tlemcen), qui ont ainsi mis en échec une tentative de contrebande de cette marchandise importée frauduleusement, a-t-on appris dimanche auprès de ce corps de sécurité.

Lors d'une patrouille sur la route nationale (RN 35) reliant Maghnia à Tlemcen, les gendarmes ont mis la main sur un véhicule que le conducteur a abandonné à la vue des éléments de

la Gendarmerie, avec à son bord 3 356 téléphones cellulaires destinés à la contrebande.

Avisé par la brigade de la Gendarmerie nationale sur cette affaire, le procureur de la République près le tribunal de Maghnia a prescrit l'ouverture d'une enquête et la remise du moyen de transport et de la marchandise saisis à la recette locale des Douanes, a-t-on ajouté.

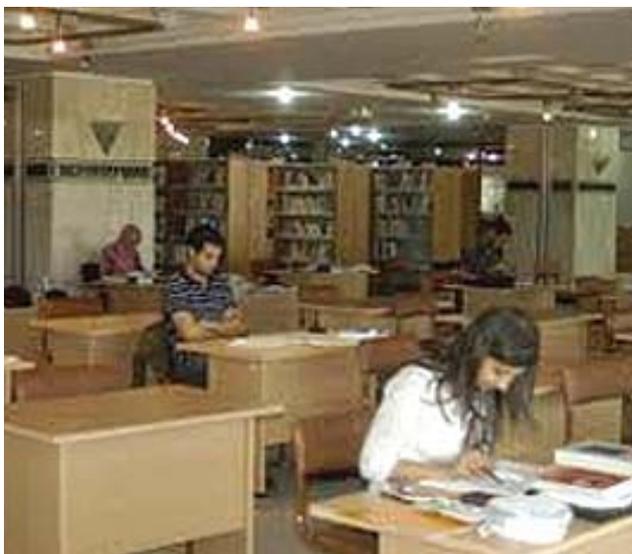
OUARGLA

Réception de la bibliothèque de wilaya au premier trimestre de 2014

La bibliothèque publique de la wilaya d'Ouargla sera réceptionnée au premier trimestre de 2014, a-t-on appris dimanche auprès de la direction locale de la culture.

Le projet de cette structure culturelle, implantée au niveau de la zone des équipements publics, au chef-lieu de wilaya, a enregistré un taux d'avancement de 45%, a précisé le directeur du secteur M. Mokhtar Guermida.

Cette future structure, qui vise à promouvoir la lecture et à valoriser son impact éducatif et culturel, notamment chez les jeunes, disposera de deux salles de lecture, dont une consacrée aux petits lecteurs, et un amphithéâtre de 250 places, a-t-il ajouté. Une enveloppe de 200 millions DA, inscrite dans le ca-



dre du programme sectoriel de développement, a été allouée à la réalisation de cette structure qui compte également une salle de conférences et deux autres pour l'audiovisuel et l'informatique, a précisé M. Guermida. Le secteur a été renforcé par l'ouverture, en novembre dernier,

d'une nouvelle bibliothèque rurale et d'un autre projet, en phase d'étude technique, de bibliothèque urbaine, dans la daïra de Touggourt, selon le responsable.

La wilaya d'Ouargla, qui coiffe 21 communes, dispose actuellement d'un total de 52 structures cultu-

relles, dont des bibliothèques et des salles publiques de lecture. Durant les deux années dernières, la direction locale de la culture a doté une vingtaine de 20 bibliothèques de quelque 1 000 livres chacune, de divers titres scientifiques et culturels, selon la même source.

SÉTIF

Spiritualité et mysticisme en ouverture du 3^e festival international du Samaâ Soufi

Chants mystiques, madih à la gloire de Dieu et de son Prophète Mohamed (Qsss) et évolutions sacrées de derviches tourneurs ont marqué, samedi soir à Sétif, la soirée d'ouverture du 3^e festival culturel international du Samaâ Soufi.

Le public très nombreux qui a pris place dans la salle de spectacles de la maison de la culture Houari-Boumediene, constitué principalement de familles et de jeunes gens, a été plongé, plus de deux heures durant, dans une atmosphère de spiritualité tantôt contemplative, tantôt fervente.

C'est à la jeune troupe sétifienne «Michouar el Houda» qu'est revenu l'honneur d'ouvrir cette manifestation culturelle qui se poursuivra jusqu'au 14 décembre prochain.

Bien que ce groupe n'ait été créé que tout récemment (en 2012), il parvint à susciter l'admiration de l'assistance en interprétant avec beaucoup de maîtrise une série de chants religieux parmi lesquels «Hama qalbi inda dhikr En-

Nabi». La scène fut ensuite confiée à la troupe turque de l'artiste Erkan Mutlu dont les chants («La ilaha illa Allah», «Asma Allah el hasna») étaient accompagnés des évolutions de der-

Roumi. Le groupe tunisien «Hadhrat Elleil Ez-Zahi» clôtura en beauté cette première soirée en interprétant plusieurs madih religieux dont «Bismi El Khaleq nebda» et «Echchedda fi Allah».

L'assistance, visiblement subjuguée, a notamment apprécié la profondeur des paroles et la grande maîtrise des chanteurs de la troupe.

La première soirée a été également marquée par l'hommage rendu à l'émir Abdelkader, père de la nation algérienne, à travers l'un de ses descendants venu spécialement de Syrie, ainsi qu'au D^r Yacine Benabid, professeur de philosophie à l'université de Sétif, en signe de reconnaissance à ses travaux de recherche sur la littérature soufie en Algérie.

Placée sous le signe «Le Samaâ Soufi, une passerelle pour l'amour et la paix», le festival accueille des troupes de plusieurs wilayas et de 11 pays étrangers, en l'occurrence la Turquie, la Tunisie, la Syrie, la Chine, la Serbie, la Libye, l'Égypte, le Sénégal, l'Irak, la Jordanie et l'Iran.



viches tourneurs qui ont émerveillé le public sétifien qui découvrirait pour la première fois ces danseurs mystiques nés de l'ordre des Mevlevi, fondé par le Sultan Veled, le fils de Djalah-Eddine

UE - BELGIQUE

Herman Van Rompuy lauréat du Prix Charlemagne 2014

Le Prix international Charlemagne 2014, une des plus importantes distinctions européennes, a été décerné au président du Conseil européen, Herman Van Rompuy, a annoncé samedi le président du directoire du Prix Charlemagne Jurgen Linden.

«On rend hommage à Herman Van Rompuy, médiateur, homme de consensus et donneur d'impulsions qui grâce à son intégrité et sa grande force d'intégration contribue de manière déterminante à la consolidation et au développement de l'unité européenne», indique le Directoire du Prix Charlemagne dans un communiqué.

Il ajoute que le difficile travail de fond de M. Van Rompuy (Belgique), sa persévérance et son pragmatisme ont permis au Conseil européen de s'armer au cours des quatre dernières difficiles années afin d'élaborer les objectifs de l'UE et aboutir à leur réalisation concrète, en particulier lorsqu'il s'agit de questions politiques qui relèvent de la responsabilité nationale des Etats.

Le Directoire du Prix Charlemagne honore en Herman Van Rompuy un grand européen qui en tant que travailleur inépuisable, médiateur et homme de consensus apporte une contribution importante à la consolidation de l'UE, souligne la même source. Le Prix International Charlemagne est décerné depuis 1950 à des personnalités ou des institutions qui ont œuvré à l'entente européenne.

MÉDÉA

La magnificence du Sahara à l'honneur



Le musée des arts et des traditions populaires de Médéa abritera, du 8 au 12 du mois courant, les journées du film «Patrimoine saharien», qui met en lumière les richesses de cette vaste région du pays, objet de fascination et de curiosité pour les chercheurs et les touristes du monde entier.

Cette 2^e édition du film sur le patrimoine du Sahara verra la participation des parcs nationaux de l'Ahaggar et du Tassili, ainsi que le musée national du Bardo qui vont présenter quelques perles rares du patrimoine du grand désert algérien, une série de documentaires sur le riche et inestimable patrimoine matériel et immatériel de la région.

Les visiteurs auront l'occasion de découvrir, à la faveur de ces journées, les trésors qui parsèment l'immense étendue désertique de l'Ahaggar, d'apprendre davantage sur une tradition ancestrale, encore en vogue dans la région de Djanet, dans la wilaya d'Ilizi, en l'occurrence la fête de la «Sbeiba», témoin de l'esprit communautaire et d'entraide qui caractérisent, depuis des lustres, les habitants de cette région du pays.

Il est également prévu, la projection d'un documentaire qui revient sur l'histoire du dernier félin ayant vécu dans cette immensité désertique et dont les apparitions «furtives», au cours du début du 20^e siècle, avaient fasciné les chroniqueurs et les anthropologues de l'époque.

Il s'agit du guépard de l'Ahaggar, désignait localement sous le nom de «Amalas», qui aurait hanté, durant des siècles, cette partie du grand désert algérien et suscitait un vif intérêt auprès des spécialistes.

Le public est invité, en outre, à découvrir l'art architectural du sud, en parcourant, à travers les images, les méandres et les ruelles étroites des «ksour», ces habitations en terre battue qui traduisent un savoir-faire que seuls de grands bâtisseurs étaient en mesure de réaliser dans cette région écrasée, à longueur d'année, par le soleil.

ANGINE DE POITRINE

Causes et symptômes

Lorsque les artères qui alimentent le cœur (les artères coronaires) sont atteintes d'athérosclérose, leur diamètre diminue peu à peu, réduisant l'apport en oxygène. Les efforts, qui augmentent les besoins en oxygène du cœur, provoquent alors des douleurs dans la poitrine car le muscle cardiaque peine à effectuer son travail. Ce sont les crises d'angine de poitrine (ou angor).

Quels sont les symptômes de l'angine de poitrine ?

Le plus souvent, une oxygénation insuffisante du cœur se traduit par une douleur située à l'arrière du sternum, au centre de la poitrine. La douleur peut irradier le long du bras gauche, mais aussi dans le dos, sur les côtés, en haut du ventre, dans le bras droit, la nuque, la mâchoire ou même les dents. Elle est sourde et évoque une lourdeur ou une sensation d'oppression. Une douleur qui survient et disparaît en moins de quelques secondes est rarement causée par l'angine de poitrine. La douleur est généralement plus intense lorsque l'effort physique qui la provoque est associé à d'autres facteurs : prise d'un repas, exposition au froid ou au vent, ou stress psychologique. Lorsque l'effort cesse, la douleur s'atténue en quelques minutes.

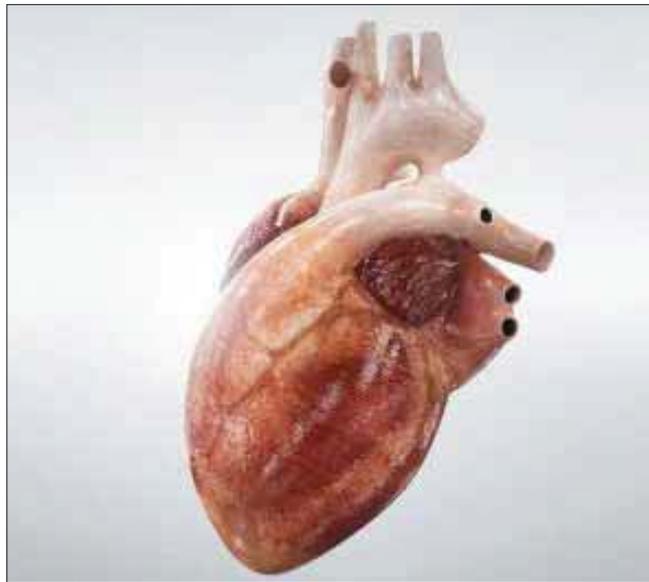
Quelles sont les complications de l'angine de poitrine ?

Lorsque la privation d'oxygène est suffisamment grave pour entraîner la mort par asphyxie d'un grand nombre de cellules du cœur, on parle d'infarctus du myocarde (la « crise cardiaque »). Ce phénomène s'observe par exemple lorsqu'un fragment de plaque d'athérome se détache et va boucher une artère coronaire. Dans la moitié des cas environ, l'infarctus du myocarde est précédé de crises d'angine de poitrine.

Les douleurs provoquées par un infarctus sont plus intenses que celles de l'angor et durent plus longtemps (plus de 20 minutes). Bien que la douleur à la poitrine soit habituellement le premier symptôme, près de 20 % des personnes concernées font un infarctus sans éprouver de douleur. D'autres symptômes peuvent se manifester : anxiété, troubles temporaires de la vision, essoufflement, vertiges, nausées et vomissements, transpiration, etc.

Quelles sont les causes de l'angine de poitrine ?

L'angor et l'infarctus du myocarde sont des conséquences graves de l'athérosclérose et en ont les mêmes causes. Cependant, toutes les crises d'angor ne sont pas nécessairement dues à une maladie coronarienne. Certaines sont attribuables à des spasmes des artères coronaires qui entraînent une constriction suffisante pour diminuer le débit sanguin dans ces vaisseaux. C'est l'angor de Prinzmetal dont l'origine est inconnue. L'angine de poitrine touche plus souvent les hommes que les femmes, et davantage les plus de 50 ans. Cette maladie est plus fréquente dans le nord de la France que dans le sud. Le risque d'angor est plus important chez les personnes qui souffrent de diabète, d'excès de cholestérol, d'hypertension artérielle ou d'obésité. Les fumeurs sont également plus exposés à l'angine de poitrine. Enfin, il existe une prédisposition génétique à l'angor.



Le diagnostic de l'angine de poitrine

Dans un premier temps, le médecin interroge son patient pour évaluer la gravité des symptômes et déterminer les facteurs qui les déclenchent (un effort, les repas, le stress, etc.). Il peut également procéder à certains examens.

L'électrocardiogramme d'effort est l'examen le plus couramment pratiqué pour diagnostiquer une angine de poitrine. Une échographie du cœur peut le compléter ou une coronarographie : il s'agit d'examiner les artères coronaires aux rayons X, à l'aide d'un produit spécial (dit de contraste) injecté dans le sang. Cette technique permet de visualiser un rétrécissement dû à une plaque d'athérome.

Peut-on prévenir l'angine de poitrine ?

La prévention de l'angor et des infarctus repose sur les mêmes principes que celle de l'athérosclérose. Elle inclut un programme d'exercices physiques supervisé par un médecin, l'abandon de la cigarette et la mise en place d'une alimentation équilibrée.

L'activité physique est un élément important du traitement de l'angor. Elle favorise la formation de nouveaux vaisseaux sanguins qui permettent de compenser les obstructions existantes. Chez les personnes qui ont eu un infarctus, une activité d'endurance modérée, dans le cadre d'un suivi médical, permet de se rétablir plus rapidement et de muscler les autres parties du cœur afin de compenser en partie la perte d'efficacité due à l'infarctus.

Les autres vasodilatateurs

La molsidomine a une action voisine de celle des dérivés nitrés. Elle n'est pas adaptée au traitement des crises d'angor, mais elle est utilisée en prévention. Ces principaux effets indésirables sont des maux de tête et une baisse de la pression artérielle (« tension »). L'augmentation progressive de la posologie permet de prévenir ces effets indésirables. Le nicorandil est un vasodilatateur qui est prescrit, seul ou en association avec un dérivé nitré, dans le traitement préventif des crises d'angine de poitrine. En mars 2012, l'Afssaps (Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé) a publié une information concernant le risque de ulcérations de la peau ou des muqueuses associé à l'utilisation de cette substance. De nouvelles localisations de ces ulcérations ont été observées : langue, tube digestif, appareil génital, exceptionnellement cornée. Ces ulcérations peuvent être graves. L'apparition inexpliquée d'une lésion sur la peau ou une muqueuse nécessite un avis médical rapide lorsqu'on prend du nicorandil. Pour en savoir plus : Nicorandil : attention aux aphtes et aux plaies !

Les bêtabloquants

Les bêtabloquants réduisent les besoins du cœur en oxygène en ralentissant sa fréquence et en diminuant la pression artérielle à l'effort. Ils diminuent le risque de récurrence de l'infarctus du myocarde. Ils sont systématiquement prescrits chez les personnes qui souffrent d'angine de poitrine, sauf contre-indication (asthme sévère, diabète mal équilibré, maladie de Raynaud, bloc auriculo-ventriculaire).

Les inhibiteurs calciques

Les inhibiteurs calciques dilatent les artères coronaires. Ils assurent ainsi une augmentation des apports en oxygène au cœur. Certains de ces médicaments ralentissent également la fréquence cardiaque. Ils sont prescrits chez les personnes qui ne peuvent pas prendre de bêtabloquants ou du fait d'une contre-indication, ou du fait d'effets indésirables trop importants. Si les bêtabloquants ne suffisent pas à contrôler l'angine de poitrine, les inhibiteurs calciques peuvent leur être associés. Un inhibiteur calcique, l'amlodipine, peut être associé à un inhibiteur de l'enzyme de conversion en cas d'angine de poitrine stable.

Les antiagrégants plaquettaires

Les antiagrégants plaquettaires sont prescrits pour prévenir les récurrences de maladie coronarienne. Ils empêchent la formation de caillots sanguins responsables de l'obstruction des artères coronaires. L'aspirine est l'antiagrégant plaquettaire le plus souvent prescrit chez les personnes qui souffrent d'angine de poitrine. Chez celles qui ne peuvent pas prendre d'aspirine, le clopidogrel peut être prescrit.

Les médicaments de l'angor

Il existe plusieurs classes de médicaments qui traitent l'angine de poitrine. Certains sont destinés à soulager une crise d'angor. D'autres visent à prévenir ces crises chez les personnes qui souffrent d'angor.

Les dérivés nitrés

La Trinitrine et ses dérivés possèdent de nombreuses propriétés qui facilitent le travail du cœur : dilatation des veines, dilatation des artères à forte dose et prévention des spasmes des artères coronaires. Ils ne doivent en aucun cas être associés au Cialis, au Levitra et au Viagra.

Les dérivés nitrés dits à action immédiate

Les dérivés nitrés dits à action immédiate, en comprimés ou en spray, sont administrés sous la langue pour soulager rapidement la douleur pendant une crise. Ils peuvent aussi être pris en traitement préventif, quelques minutes avant une circonstance susceptible de déclencher une crise.

Les dérivés nitrés dits à action retard

Les dérivés nitrés dits à action retard sont destinés à prévenir les crises d'angine de poitrine. Ils se présentent sous forme de comprimés pris quotidiennement ou de dispositifs transdermiques (pachs). Ils sont prescrits en association avec les bêtabloquants ou les inhibiteurs calciques

Quelles précautions prendre en voyage ?

Marchez pendant cinq minutes dans les couloirs de l'autocar, du train ou de l'avion quand cela est possible ; faites des pauses toutes les deux heures en voiture et marchez.

En station assise, faites des mouvements circulaires et verticaux avec vos chevilles pour faire travailler les muscles des mollets. Certaines compagnies aériennes projettent un film pour inciter les voyageurs à faire ce type d'exercices.

Portez des vêtements amples pour ne pas entraver la circulation sanguine et buvez suffisamment (en évitant l'alcool). Une bonne hydratation est particulièrement importante en avion car la sécheresse de l'air en cabine augmente le risque de thrombose veineuse.

La prévention la plus efficace consiste à porter des bas de contention enfilés avant le départ. Demandez à votre médecin ou à votre pharmacien de vous conseiller sur le degré de contention adapté à votre cas. S'il existe des facteurs de risque importants, l'injection d'un médicament anticoagulant (héparine de bas poids moléculaire) peut être justifiée avant un trajet prolongé en avion (plus de six à huit heures).

Prévenir les problèmes de phlébite liés aux transports

Après un voyage un peu long, vos jambes peuvent être gonflées et lourdes. Le risque de thrombophlébite (l'inflammation d'une veine avec formation d'un caillot) n'est pas négligeable dans les heures ou les jours qui suivent, surtout si vous avez des prédispositions : accidents identiques préalables, présence de varices, jambe immobilisée par des douleurs d'une autre origine ou par un plâtre, traumatisme abdominal ou intervention chirurgicale récents, etc.

Les premiers signes d'une phlébite sont souvent discrets : légère douleur avec perte de la souplesse du mollet, voire un gonflement. Il faut consulter un médecin au moindre doute plutôt que de passer à côté d'une phlébite qui peut devenir dangereuse si elle n'est pas soignée.

MALADIE CARDIOVASCULAIRE Comment préparer son voyage ?

Les patients souffrant de maladies cardiovasculaires sévères peuvent avoir des difficultés à s'adapter aux conditions créées par certains types de voyage : effort, stress, chaleur ou altitude, par exemple. Il est indispensable de consulter son cardiologue ou son angiologue avant le départ pour prévenir des accidents potentiellement graves.

Avant tout voyage, une personne souffrant de maladie cardiovasculaire sévère doit subir un bilan complet et une évaluation cardiologique (échocardiographie, électrocardiogramme, voire épreuve d'effort), surtout en cas de voyage aérien ou de séjour en altitude. Celles qui portent un stimulateur cardiaque (pacemaker) doivent faire vérifier le bon fonctionnement de leur matériel avant le départ. Il est dangereux de voyager avec une maladie cardiovasculaire insuffisamment stabilisée par un traitement, ou dans les jours qui suivent la mise en place d'un nouveau traitement. Dans tous les cas, il est préférable de voyager accompagné ou en séjour organisé.

La prévention des surinfections chez les voyageurs souffrant de maladies des valvules cardiaques ou équipés de prothèses valvulaires exige certaines précautions : visite chez le dentiste plusieurs semaines avant le départ (les infections dentaires peuvent se compliquer d'infection des valvules) et, pendant le voyage, traitement immédiat des infections de la gorge, du nez et des oreilles, ainsi que des plaies et infections de la peau.

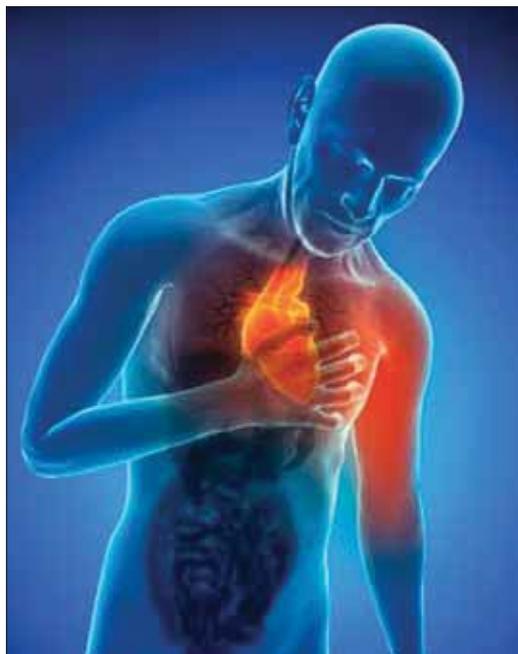
Choisir sa destination en cas de maladie cardiovasculaire

L'altitude est souvent contre-indiquée pour les personnes qui sont malades du cœur. La raréfaction de l'oxygène en altitude peut entraîner une augmentation du rythme cardiaque et des difficultés respiratoires. Certains médicaments utilisés en cardiologie (les bêtabloquants) peuvent diminuer l'endurance physique en montagne. Évitez les régions affichant des températures trop élevées (risque de déshydratation et de pression sanguine trop faible) ou trop basses (risque de crises d'angor et d'hypertension artérielle).

Dans certains cas, mieux vaut éviter les destinations lointaines qui vous obligeront à prendre l'avion. Demandez conseil à votre médecin.

Prévoir ses activités physiques pendant le voyage

Ménagez vos efforts et choisissez des activités adaptées à votre maladie et à vos capacités. Restez prudent lors de vos randonnées en altitude. Les sports extrêmes (des-



centes en rapides, raids dans le désert, plongée sous-marine, etc.) sont déconseillés. Si vous êtes porteur d'un stimulateur cardiaque, évitez de le compresser avec les bretelles d'un sac à dos. Discutez de vos capacités avec votre médecin.

Les vaccins du voyageur cardiaque

La vaccination contre la grippe et les infections à pneumocoques peut être recommandée aux patients souffrant d'une maladie cardiaque. La prévention du paludisme chez les personnes souffrant de maladies cardiovasculaires En cas de maladie cardiaque sévère, un séjour en zone tropicale n'est guère recommandé. S'il est impératif, avertissez votre médecin car certains médicaments antipaludiques comme la méfloquine (LARIAM) pourraient être contre-indiqués. En dehors d'une maladie cardiaque sévère, si vous prenez des bêtabloquants, vous pouvez prendre de la méfloquine à condition que votre rythme cardiaque ne soit pas trop ralenti. Dans le cas contraire, mieux vaut prendre un autre antipaludique.

Si vous faites une crise de paludisme, un traitement par halofan-

hydratation : voyagez avec la climatisation ou une ventilation, pensez à boire fréquemment, ne buvez pas d'alcool et essayez de ne pas vous exposer à la fumée de tabac.

Limitez vos efforts, n'hésitez pas à utiliser un chariot ou à vous faire aider pour transporter vos bagages. En avion, la pressurisation de la cabine correspond, en quantité d'oxygène disponible, à une altitude comprise entre 1 500 et 2 500 mètres. Cette quantité, plus faible qu'au sol, peut avoir de graves conséquences pour les personnes qui souffrent de maladies cardiaques ou respiratoires. De plus, la sécheresse de l'air, due à la climatisation de la cabine, entraîne une déshydratation aggravée par l'alcool ou une consommation insuffisante d'eau.

Ces deux phénomènes peuvent favoriser l'apparition d'un syndrome coronaire aigu (une crise cardiaque) chez les personnes ayant certains antécédents médicaux : par exemple, un infarctus du myocarde récent, une angine de poitrine (angor) instable, des troubles du rythme cardiaque, un accident vasculaire cérébral récent, une hypertension artérielle mal contrôlée, etc.

Le transport aérien est contre-indiqué pour ces patients. Les porteurs d'un stimulateur cardiaque doivent le signaler aux services de contrôle des aéroports, avant de passer sous les portiques détecteurs de métaux. Une déprogrammation du stimulateur est rare mais possible.



DÉCÈS DU PRÉSIDENT MANDELA

Une semaine de deuil national au Bénin pour saluer la mémoire de Mandela



Le président béninois, Boni Yayi, a décrété samedi une semaine de deuil national à la mémoire de l'ancien-président et héros de la lutte anti-apartheid, Nelson Mandela, décédé jeudi à l'âge de 95 ans.

«Je salue avec beaucoup de respect la mémoire de Nelson Mandela», a déclaré le président Boni Yayi à la presse à Paris où il participe au Sommet sur la sécurité en Afrique.

«Nous avons pris l'engagement d'entretenir la flamme qu'il a allumée, surtout dans les domaines de la liberté, du panafricanisme, de la renaissance africaine, d'un monde libre de justice et de pardon», a-t-il poursuivi.

Nelson Mandela s'est éteint jeudi soir chez lui à Johannesburg et doit être enterré dans son village d'enfance de Qunu, dans la campagne xhosa dans le sud de l'Afrique du Sud dimanche prochain.

Sa mort a provoqué une vive émotion à travers le monde. Plusieurs dirigeants ayant salué son «combat contre le racisme et en faveur de la démocratie».

Ban Ki-moon assistera aujourd'hui à l'hommage à Mandela



Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon assistera aujourd'hui à Johannesburg aux cérémonies en hommage à Nelson Mandela, a annoncé samedi l'ONU.

M. Ban doit quitter dimanche Paris où il a participé au sommet sur l'Afrique pour se rendre en Afrique du Sud. Il regagnera New York mercredi. La cérémonie nationale à la mémoire de Mandela aura lieu mardi au stade de Soccer City, d'une capacité de 94 000 personnes, dans le township de Soweto, en banlieue de Johannesburg.

La dépouille de Nelson Mandela sera ensuite acheminée en procession dans la capitale Pretoria mercredi, jeudi et vendredi.

Afrique du Sud : appel à prier sur la vie de Madiba, une semaine de deuil riche en cérémonies

Le président sud-africain Jacob Zuma a appelé dimanche ses concitoyens à prier et à méditer sur la vie de l'ancien président et héros de la lutte anti-apartheid Nelson Mandela décédé jeudi, au premier jour d'une semaine de deuil officiel et de cérémonies avant son enterrement le 15 décembre.

«Nous demandons à tous nos concitoyens de se rassembler dans les centres communautaires, les églises, les mosquées, les temples, les synagogues et chez eux pour des prières et des méditations, sur la vie de Madiba et ce qu'il a apporté à notre pays et au monde», a déclaré le président Zuma, appelant son illustre prédécesseur de son nom de clan, affectueusement repris par la majorité des Sud-Africains.

A l'occasion de cette «journée nationale de prières et de réflexions», «nous devons, tout en pleurant, chanter avec le plus de voix possible, danser et faire ce que nous voulons faire, pour célébrer la vie de ce révolutionnaire exceptionnel qui a gardé vivant l'esprit de liberté et nous a conduits vers une nouvelle société», a insisté M. Zuma.

L'hommage a déjà commencé depuis l'annonce du décès de Mandela, prix Nobel de la paix 1993, généralement crédité pour avoir évité une guerre civile au pays au début des années 1990. Des milliers de Sud-Africains ont déjà défilé pour lui rendre hommage dans des lieux symboliques, devant sa maison de Johannesburg où il est mort jeudi, devant son ancienne maison de Soweto, devant la présidence à Pretoria, devant l'hôtel du ville du Cap où il avait fait son premier discours d'homme libre en 1990, après avoir passé 27 ans dans les prisons de l'apartheid, devant sa maison de Qunu (sud) où il doit être enterré, et beaucoup d'autres endroits en Afrique du Sud.

Après les prières dimanche, la semaine se poursuivra lundi par un hommage du Parlement, suivi mardi par une cérémonie officielle dans le stade de Soccer City, à Soweto. C'est là que Nelson Mandela avait fait sa dernière apparition publique en juillet 2010, pour la finale de la coupe du Monde 2010.



Le corps du héros de la lutte anti-apartheid sera transféré mercredi en grande pompe dans l'amphithéâtre d'Union Buildings, le siège de la présidence à Pretoria, où il sera exposé pendant trois jours. Une cérémonie d'adieu aura lieu samedi sur une base militaire de la banlieue de Pretoria pour saluer le départ de Nelson Mandela vers sa dernière demeure, dans sa province natale du Cap oriental (sud). A l'arrivée, il sera

conduit en procession sur les 40 km séparant l'aéroport de Mthatha à Qunu, le village de son enfance où il a, disait-il, passé les plus belles années de sa vie. Les Thembus, sa tribu, l'accueilleront par une cérémonie traditionnelle. Nelson Mandela sera enterré dimanche 15 décembre à Qunu, auprès de ses parents et de trois de ses enfants. Des chefs d'Etat et de gouvernement, anciens ou actuels, des têtes couronnées, des artistes et des dirigeants spirituels du monde entier y sont attendus.

Mais ils auront aussi le choix d'assister à la cérémonie de mardi, dans la ferveur populaire du stade de Soccer

City. C'est notamment ce que feront entre autres, le secrétaire-général des Nations unies Ban Ki-moon et le président américain Barack Obama.

Au nom de tous les Sud-Africains, le ministre à la présidence Collins Chabane a salué samedi «la générosité, la gentillesse et la chaleur avec laquelle des millions de gens ont réagi à l'annonce du décès» de Mandela et promis des «funérailles d'Etat historiques et sans précédents».

Toutes les cérémonies seront retransmises en direct par les télévisions, et diffusées dans toute l'Afrique du Sud sur des écrans géants.

La CÉDÉAO rend hommage à Mandela, le saluant d'avoir légué au monde «l'héritage du pardon»

Le président de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao), Désiré Ouedraogo a rendu un hommage appuyé à l'ancien président sud-africain Nelson Mandela décédé jeudi, saluant sa lutte anti-apartheid et d'avoir légué à l'Afrique du Sud et au monde «l'héritage du pardon».

Mandela a «légué à son pays et au monde l'héritage du pardon», malgré «ses 27 ans d'emprisonnements», a déclaré M. Ouedraogo dans un communiqué. «Mandela, comme leader charismatique et icône internationale de la paix et de la réconciliation, a libéré l'Afrique



du Sud du joug de l'apartheid et a guidé son pays vers une démocratie multi-raciale», a-t-il ajouté. «Avec la mort de Mandela le monde a perdu un grand combattant de la liberté et un homme de paix et de courage», a insisté M. Ouedraogo.

Il a appelé à l'immortalisation de «l'héritage (de Mandela) et des principes de paix et de réconciliation qu'il chérissait, pour lesquels il a vécu et est mort».

Nelson Mandela, décédé jeudi soir à 95 ans, sera inhumé dans son village natal de Qunu (sud) le 15 décembre.

SAHARA OCCIDENTAL

CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LE RÔLE DE LA FEMME DANS LES MOUVEMENTS DE LIBÉRATION:

Appel à soutenir la femme sahraouie



Les participants à la Conférence internationale sur le rôle de la femme dans les mouvements de libération ont appelé, samedi soir à Boujedour à l'issue des travaux, à un soutien international à la femme sahraouie dans sa lutte pour l'indépendance de son pays.

Les participants ont appelé, dans leur communiqué final, «les sociétés civiles à travers le monde à adhérer aux actions de solidarité au service de la paix et des causes justes telle la cause sahraouie».

Le communiqué final a, par ailleurs, dénoncé «l'intransigence de l'occupant marocain qui fait fi des lois et résolutions internationales

ayant qualifié la cause sahraouie de question de décolonisation depuis 1963».

L'accent a également été mis sur «la détérioration de la situation des droits de l'homme dans les régions occupées du Sahara occidental au moment où le Maroc continue de commettre de graves violations des droits de l'homme».

Le communiqué final a mis en garde contre «la spoliation des ressources naturelles du peuple sahraoui par les autorités marocaines».

La conférence internationale sur le rôle de la femme dans les mouvements de libération a choisi la Namibie pour accueillir la prochaine édition de la conférence sous le thème «Nelson Mandela,

symbole de militantisme et de défense des valeurs de liberté et d'indépendance».

Les délégations de 15 pays africains, dont l'Algérie, l'Afrique du Sud, la Namibie et le Burkina Faso ont pris part aux travaux de cette conférence aux côtés d'associations de défense des droits des femmes venues d'Espagne et d'Italie.

NOURIA HAFSI :

L'Algérie déterminée à élargir le rôle de la femme dans le domaine politique

L'Algérie «est déterminée» à élargir davantage la participation de la femme à la vie politique, a affirmé samedi au camp de réfugiés sahraouis à Boujedour, la secrétaire générale de l'Union des femmes algériennes, Nouria Hafsi.

Dans une intervention intitulée «Participation de la femme à la vie politique en Afrique: cas de l'Algérie», M^{me} Hafsi a indiqué lors des travaux de la Conférence internationale sur le rôle de la femme dans les mouvements de libération et d'indépendance que «l'Algérie est déterminée à élargir le rôle de la femme dans divers domaines notamment sa partici-



pation à la vie politique où la femme s'est affirmée avec mérite».

Les réformes politiques et législatives initiées par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika «ont permis à la femme d'accéder à des postes de responsabilité au sein des assemblées élues avec un taux de représentation de plus de 30% dont le Parlement qui compte 146 députées». «Après l'application de la loi portant promotion des droits politiques de la femme, l'Algérie est devenue pionnière en Afrique et dans le monde arabe en matière de participation de la femme à la vie politique».

La société civile sahraouie boycotte la réunion du comité de suivi du Forum social maghrébin

Les instances représentant la société civile sahraouie ont décidé de boycotter la réunion du comité de suivi du Forum social maghrébin prévu à la mi-décembre à Casablanca, a indiqué samedi l'Agence de presse sahraouie (SPS). Cette décision a été prise après que les organisations sahraouies de la société civile qui se sont préparées pour assister

à la réunion, eurent reçu une réponse de l'instance maghrébine leur signifiant son rejet de la composante des représentants sahraouis, indique la même source.

Le comité de suivi du Forum social maghrébin avait décidé, lors de sa dernière réunion de Tunis, de tenir sa prochaine réunion les 14 et 15 à Casablanca. Pour les Sahraouis, cette ré-

ponse «réflète la position du ministère marocain de l'Intérieur qui a toujours empêché les Sahraouis de s'exprimer librement» dénonçant «avec vigueur» cette position «émanant des renseignements marocains et visant à empêcher que toute la lumière soit faite sur l'occupation illégale du Sahara occidental par le Maroc».

SOUDAN

Démission du premier vice-président soudanais

Le président soudanais Omar el-Béchir a annoncé samedi la démission de son premier vice-président Ali Osman Mohamed Taha avant un remaniement ministériel.

«Taha a quitté volontairement son poste comme il avait fait dans le passé en faveur du processus de paix», a déclaré El-Béchir à Khartoum à l'occasion du 500^e anniversaire de la création du premier royaume islamique au Soudan.

«La démission de Taha vise à donner un exemple et à permettre à des jeunes de faire la politique dans la période à venir», a affirmé le président.

Il a démenti cependant toute division au sein du Parti du congrès national (PCN) en ce qui concerne le remaniement ministériel, rappelant que les ministres sortants demandaient de quitter leurs postes.

Taha avait déclaré vendredi avoir décidé de démissionner pour laisser place à la nouvelle génération, démentant le conflit au sein de la direction.

25 morts et 26 blessés dans des affrontements entre deux tribus au Kordofan occidental

Au moins 25 personnes ont été tuées et 26 autres blessées au cours d'affrontements entre deux tribus dans l'Etat soudanais du Kordofan occidental, a rapporté samedi le quotidien local *Alyoum Altali*.

«Vingt-cinq personnes ont été tuées et 26 autres blessées vendredi dans des affrontements entre les tribus Ma'liya et Hamar dans la région de Um Dekon de la localité de Qibaish dans l'Etat du Kordofan occidental», a indiqué le journal, citant un responsable de la police locale, Ahmed Ali Riziq.

L'incident est survenu suite à un différend entre un fermier et des bergers qui s'est transformé en affrontement entre les deux tribus, a-t-on précisé de même source.

Outre les pertes humaines, les affrontements ont également provoqué de graves dégâts matériels, selon *Alyoum Altali*, poussant les comités de sécurité des localités d'Adila, Qibaish et Al-Udayya à évacuer les deux tribus de la région et à former un comité conjoint pour tenter une réconciliation entre les deux tribus adverses.

Nomination de deux nouveaux vice-présidents

Le parti au pouvoir au Soudan a annoncé hier la nomination de deux nouveaux vice-présidents dans le cadre d'un remaniement annoncé du gouvernement.

Bakri Hassan Saleh, un ancien ministre de l'Intérieur et de la Défense, a été nommé premier vice-président, tandis que Hassabo Mohammed Abdel Rahmane devient deuxième vice-président, a indiqué un haut responsable du parti, Rabbie Abdelatti Ebad. «Oui, je confirme», a-t-il déclaré à l'AFP, à propos de ces deux nominations, coup d'envoi d'un remaniement annoncé dès la mi-novembre par le président Omar el Béchir. M. Saleh a été ministre des Affaires présidentielles dans le gouvernement que le chef d'Etat a limogé la semaine dernière, après une scission importante au sein de son parti, le Parti du Congrès national (NCP). Il était un des meneurs du coup d'Etat en 1989. M. Abdel Rahmane a de son côté été secrétaire politique du parti.

APS

FRANCE - AFRIQUE DÉCLARATION FINALE Pour un doublement du volume des échanges entre la France et l'Afrique en cinq ans

L'objectif d'un doublement du volume d'échanges croisés entre la France et l'Afrique a été retenu samedi au terme du Sommet de l'Elysée pour la paix et la sécurité en Afrique qui s'est tenu les 6 et 7 décembre à Paris.

Les chefs d'Etat et de Gouvernement africains ont affirmé, à cet effet, leur détermination à promouvoir des échanges commerciaux «dynamiques et équilibrés» entre l'Afrique et la France, convenant d'intensifier les partenariats économiques et d'affaires.

Pour ce faire, il a été retenu l'organisation d'une réunion des ministres de l'Economie africains et français en 2014 et d'un Forum d'affaires Afrique-France réunissant les entreprises, et de définir en commun un agenda de grandes rencontres économiques et d'affaires.

Les participants au Sommet franco-africain ont mis aussi l'accent sur l'intérêt de créer une Fondation franco-africaine pour la croissance, rassemblant intérêts publics et privés, français et africains. L'idée de cette fondation a été annoncée par le président français François Hollande à la fin du forum économique organisé par le ministère

français de l'Economie et des Finances et le Medef international, en prélude au Sommet Elysée-Afrique.

Tout en promettant la mise sur pied de cette fondation, l'année prochaine, afin de promouvoir les talents des entreprises des deux continents, le chef de l'Etat français a annoncé que 20 milliards d'euros pourraient ainsi être mis à la disposition de projets de développement sur les cinq prochaines années, contre 10 milliards, entre 2008 et 2013. La France s'est également engagée notamment via l'Agence française de développement (AFD) à promouvoir un développement durable du continent, sur les plans économique, social et environnemental. Tenus à huis clos, les travaux du Sommet de l'Elysée ont porté sur la paix et la sécurité en Afrique, le partenariat économique et le développement, et le changement climatique.

53 délégations de pays africains et la France ont participé à ce Sommet ainsi que les représentants des Nations unies, de l'Union africaine, de l'Union européenne, du Fonds monétaire international, de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement.

CHANGEMENT CLIMATIQUE: Un nouvel accord «contraignant» en 2015 à Paris

Les dirigeants africains réunis à Paris dans le cadre du Sommet de l'Elysée pour la paix et la sécurité en Afrique ont souligné samedi leur détermination à élaborer, lors de la Conférence des parties à la convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP 21) qui se tiendra dans la capitale française en 2015, un nouvel accord «contraignant».

Cet entendement s'inscrit dans le cadre de ladite Convention, applicable à tous, qui devra entrer en vigueur au plus tard en 2020, ont-ils affirmé dans la déclaration finale ayant sanctionné les travaux de deux jours (6 et 7 décembre) du Sommet franco-africain.

Les chefs d'Etat et de Gouvernement ont rappelé, à cet effet, combien il est «vital» d'agir rapidement concernant l'objectif de limiter le réchauffement bien en dessous de 2°C par rapport à l'ère préindustrielle.

Ils ont souligné la nécessité d'un accord «équilibré» à Paris sur le climat en 2015, portant aussi bien sur l'atténuation que sur l'adaptation, et prévoyant les moyens de mise en œuvre, en particulier l'intensification des transferts de technologie, des mesures de renforcement des capacités pour les pays les plus vulnérables et la fourniture de ressources financières pour

l'Afrique conformément à la convention.

La France s'est engagée, sur ce chapitre, à aider les pays africains qui le souhaitent à accéder aux ressources financières et instruments internationaux de préparation et de mise en œuvre des politiques et plans d'action «climat», et à étendre son propre programme bilatéral d'appui en ce sens.

Paris s'est également engagé à poursuivre son appui au développement de projets «concrets» d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique à travers l'Agence française de développement et le Fonds français pour l'environnement mondial, affirmant soutenir un développement durable contribuant à l'atténuation et à l'adaptation climatiques en Afrique.

Tenus à huis clos, les travaux du Sommet de l'Elysée ont porté sur la paix et la sécurité en Afrique, le partenariat économique et le développement, et le changement climatique.

53 délégations de pays africains et la France ont participé à ce Sommet ainsi que les représentants des Nations unies, de l'Union africaine, de l'Union européenne, du Fonds monétaire international, de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement.

APS

CENTRAFRIQUE: Il y aura «tôt ou tard» une mission de l'ONU

Le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a estimé samedi qu'il devrait y avoir, «tôt ou tard», une opération de maintien de la paix onusienne» en Centrafrique, lors d'un entretien sur Radio France Internationale (RFI).



«J'ai commencé des discussions avec les dirigeants africains de la région et dans leur esprit, il devrait y avoir tôt ou tard, une opération de maintien de la paix onusienne, dotée d'un mandat très solide», en Centrafrique, a affirmé Ban Ki-moon, à l'issue du Sommet africain à Paris.

«J'en ai pris note et j'espère

sincèrement que la Misca sera transformée en mission onusienne de maintien de la paix», a-t-il ajouté.

La Misca, mission internationale de soutien à la Centrafrique, est la force de l'Union africaine (UA) déployée dans le pays. Elle compte environ 2.500 hommes, mais l'UA a promis samedi de porter ses effectifs à

6.000 hommes. La France a aussi envoyé 1.600 soldats et lancé une action militaire, après le feu vert du Conseil de sécurité des Nations unies.

La Centrafrique est en proie au chaos depuis le renversement en mars du président François Bozizé. Les violences ont fait au moins 300 morts depuis jeudi dans le pays.

La présidence appelle la population à reprendre ses activités à Bangui

La présidence centrafricaine a appelé samedi la population à reprendre ses activités dans la capitale Bangui, à la suite des massacres survenus samedi faisant près de 300 morts, selon la Croix-Rouge locale. «La présidence appelle les fonctionnaires de l'Etat, le personnel exerçant à la radio et à la télévision, ceux qui tiennent le petit commerce, etc... à reprendre leurs activités», a déclaré dans un communiqué le porte-parole de la présidence Guy-Simplice Kodégué en sango.

«Les forces de défense et de sécurité, les forces africaines et françaises, vont assurer la protection et la sécurité de tous», a-t-il ajouté. Le porte-parole a également mis en garde «tous ceux qui continuent à se livrer à des exactions, notamment des tueries, des vols, pillages et autres». Vendredi, les rues de

la capitale étaient restées désertes toute la journée, la population vivant dans la psychose de nouvelles tueries après les massacres de la veille qui ont ensanglanté Bangui et fait près de 300 morts selon la Croix-Rouge locale.

La présidence centrafricaine a demandé à toutes les forces de défense et de sécurité de regagner leurs casernes, autorisant seulement les forces panafricaines, française et la sécurité présidentielle à patrouiller dans Bangui.

Le président français François Hollande a annoncé samedi que le contingent français déployé en Centrafrique allait être porté à un total de 1.600 soldats samedi soir. Jusqu'à présent, les autorités françaises n'avaient parlé que de 1.200 militaires mobilisés dans le pays.

Le président centrafricain décrète un deuil national de trois jours pour les victimes des massacres



Le président centrafricain Michel Djotodia a décrété un deuil national de trois jours à compter d'aujourd'hui en mémoire des victimes des massacres qui ont fait près de 300 morts à Bangui, dans un message diffusé à la radio nationale samedi soir.

«Pour honorer la mémoire de nos concitoyens qui ont perdu la vie durant ces tragiques événements, un deuil de trois jours sera observé à compter du 8 dé-

cembre», a déclaré le président Djotodia.

Le président a exprimé ses condoléances «à toutes les populations centrafricaines et plus particulièrement aux populations banguissoises qui ont été éprouvées par les événements des dernières 48 heures», a encore affirmé M. Djotodia.

Jeudi, des massacres inter-religieux ont ensanglanté Bangui, faisant près de 300 morts selon la Croix-Rouge locale.

Découverte d'une cache d'armes chez un ministre centrafricain

Un «arsenal de guerre» a été découvert lors d'une perquisition chez le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité centrafricain Josué Binoua, a déclaré samedi le procureur du tribunal de Bangui.

«Une perquisition a été opérée au cours de laquelle des armes, des munitions de guerre et des effets militaires ont été saisis» au domicile du ministre, un proche de l'ancien président François Bozizé, à la suite d'une dénonciation, a affirmé le procureur Ghislain Grézunguet.

A cette occasion, «dix fusils d'assaut kalachnikov AK 47, une carabine, 47 chargeurs garnis, 4 caissettes de munitions, 40 chargeurs vides, une mitrailleuse 12,7, 13 sacs contenant des tenues de combat, 5 cartons de rangiers ont été saisis», a-t-il précisé.

«Au vu de cet arsenal de guerre, le parquet a immédiatement ouvert une enquête judiciaire», a ajouté le magistrat.

JAPON - CHINE Trois navires chinois dans les eaux entourant les îles Diaoyu/Senkaku



Trois bateaux des garde-côtes chinois ont pénétré hier dans les eaux qui entourent les îles Diaoyu/Senkaku disputées entre la Chine et le Japon, a-t-on indiqué de sources médiatiques.

«Les trois bâtiments sont entrés vers 09h00 (0900 GMT) dans ces eaux qui entourent les îles Senkaku, contrôlées par le Japon mais revendiquées par Pékin

sous l'appellation Diaoyu», ont expliqué les garde-côtes japonais, cités par des médias.

Le bureau national des Affaires océaniques chinoises a indiqué que «trois navires de garde maritime chinois ont patrouillé hier dans les eaux territoriales au large des îles Diaoyu», précisant que la flotte chargée de ces patrouilles était

composée des navires Haijing 2350, 2506 et 2166, selon l'agence Chine nouvelle. Il s'agit de la première pénétration de navires chinois dans ce périmètre depuis que Pékin a unilatéralement décrété une zone d'identification aérienne (ZAI) au-dessus d'une partie de la mer de Chine orientale englobant le ciel des Senkaku/Diaoyu.

L'excédent commercial chinois enregistre un plus haut niveau historique

La balance commerciale chinoise a dégagé en novembre un excédent de 33,8 milliards de dollars, soit son plus haut niveau depuis janvier 2009, alors que les économistes tablaient sur 21,7 milliards USD, selon les chiffres publiés hier par les Douanes.

Les exportations ont augmenté de 12,7% par rapport à novembre 2012, à 202,2 milliards USD, et les importations de 5,3%, à 168,4 mil-

liards USD, ont précisé les Douanes. Les exportations avaient augmenté de 5,6% en octobre et reculé de 0,3% en septembre.

Les économistes expliquent la performance du commerce extérieur chinois par un rebond de la demande de la part des économies développées, les Etats-Unis et l'Union européenne, selon les analystes.

Sur les onze premiers mois

de l'année, le volume total du commerce de la Chine a enregistré une hausse de 7,7% sur un an, à 3,800 milliards USD. Pékin s'est fixé comme objectif une progression de 8% cette année.

«Les chiffres sur janvier-novembre suggèrent que la Chine pourrait atteindre son objectif (de 8%) pour cette année», selon les économistes de l'ANZ.

Ces statistiques succèdent

à d'autres qui signalent une embellie de l'économie chinoise, la deuxième du monde.

La production manufacturière dans le pays s'est ainsi maintenue en novembre à son niveau du mois précédent, soit le plus élevé depuis avril 2012. Et la croissance était de 7,8% au troisième trimestre, sur un an, après un net ralentissement lors des deux trimestres précédents.

CORÉE DU SUD La Corée du Sud annonce une extension de sa zone de défense aérienne

La Corée du Sud a annoncé hier une extension de sa zone de défense aérienne. «Nous allons coordonner avec les pays voisins pour éviter toute confrontation accidentelle et pour assurer la sécurité des avions», a déclaré le porte-parole du ministère sud-coréen de la Défense, Kim Min-Seok. La nouvelle zone sud-coréenne mord sur la zone chinoise et couvre désormais un îlot rocheux submergé revendiqué par Séoul sous le nom de Leodo, et par Pékin, qui l'appelle Suyan, en mer de Chine orientale. Cette décision intervient en réponse à la «zone d'identification aérienne» (ZAI) chinoise décrétée sur une grande partie de cette mer il y a deux semaines par Pékin et source de vives controverses en Asie du nord-est. La ZAI chinoise englobe les îles Senkaku, un archipel administré par le Japon mais revendiqué par Pékin sous le nom de Diaoyu.

Outre le Japon, qui campe sur une ligne de fermeté absolue, la Corée du sud et Taïwan ont prévenu qu'elles n'entendaient pas obtempérer. Tokyo et Séoul y ont envoyé des avions de combat sans en informer les Chinois. Washington a pour sa part adressé un signal très clair à Pékin en dépeçant deux bombardiers B-52 non armés, qui ont traversé la zone.

L'Allemagne vend deux bateaux de guerre à Israël pour un milliard d'euros

L'Allemagne a convenu de vendre à Israël deux bateaux de guerre pour un milliard d'euros, a indiqué samedi le quotidien allemand *Bild*.

Ces bateaux de guerre équipés de torpilles doivent être utilisés pour protéger des pipelines israéliens, croit savoir le journal. Il souligne que Yossi Cohen, conseiller à la sécurité nationale d'Israël, était à Berlin la semaine passée pour discuter un contrat d'armement. Le porte-parole du gouvernement allemand a confirmé la visite de Cohen à Berlin. Elle n'a donné aucun détail sur le contenu des discussions.

NUCLÉAIRE IRANIEN Deux inspecteurs de l'AIEA visitent le site d'Arak

Deux inspecteurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) ont entamé hier une visite à l'usine de production d'eau lourde d'Arak, dans le centre de l'Iran, a rapporté l'agence de presse iranienne Fars.

«Les experts de l'AIEA ont débuté leur visite dans la matinée, et celle-ci se poursuivra dans l'après-midi», a précisé le porte-parole de l'Organisation iranienne de l'énergie atomique (OIEA), Behrouz Kamalvandi.

Les deux inspecteurs doivent repartir pour Vienne, siège de l'AIEA, dans la soirée, a-t-il ajouté. L'agence onusienne tentait d'accéder à ce site depuis 2011.

La visite de l'usine fait partie d'un accord sur un «cadre de coopération» signé le 11 novembre, qui doit permettre à l'AIEA de s'assurer de la nature exclusivement pacifique du programme nucléaire controversé de Téhéran.

L'Iran a trois mois pour appliquer cette «feuille de route» en six points, qui vise à «créer plus de confiance entre les deux parties». L'OIEA avait indiqué samedi avoir fourni à l'AIEA «les renseignements requis sur les recherches en

coeurs» pour sa nouvelle génération de centrifugeuses.

Outre l'inspection de l'usine d'Arak et des mines d'uranium de Gachin (Sud), l'accord avec l'AIEA prévoit que l'Iran fournisse des informations sur les futurs réacteurs de recherche, les emplacements des nouvelles centrales nucléaires civiles ou encore les futurs sites d'enrichissement d'uranium.

L'agence tente depuis deux ans d'éclaircir certains éléments indiquant que l'Iran a cherché à développer l'arme atomique, principalement avant 2003, sous couvert de nucléaire civil, ce que l'Iran dément catégoriquement. Selon un accord intérimaire conclu fin novembre à Genève avec le groupe des 5+1 (Etats-Unis, Chine, Russie, France, Grande-Bretagne et Allemagne), l'Iran s'est engagé à geler les travaux sur le réacteur pour une période de six mois et à ne pas construire d'usine de retraitement de plutonium.

En échange, les grandes puissances ont accepté un allègement limité des sanctions asphyxiant l'économie iranienne.

PALESTINE - ISRAËL Un jeune Palestinien tué par des tirs de l'armée israélienne

Un Palestinien âgé de 15 ans a été tué samedi par des tirs de l'armée d'occupation israélienne près de Ramallah en Cisjordanie, a affirmé une source hospitalière.

«L'adolescent Wajih al-Remhi a été tué dans le camp de réfugiés au nord de Ramallah», a indiqué cette source, citée par des médias. Il est décédé à son arrivée à l'hôpital de la région, a-t-elle précisé. Selon les médias, il a été touché au dos.

Ce décès porte à 26 le nombre de Palestiniens tués par les forces israéliennes en 2013, selon un décompte établi par des médias à partir de sources médicales ou de sécurité, en grande majorité en Cisjordanie.

Le président palestinien, Mahmoud Abbas avait déploré qu'au cours des 120 jours pendant lesquels il était «allé négocier», ce gouvernement israélien a réussi à démolir 159 maisons, a tué de sang-froid 23 Palestiniens et annoncé la construction de 5,992 logements dans les colonies. Trois Palestiniens ont été tués depuis.

S'agissant des négociations de paix avec Israël, M. Abbas avait indiqué qu'elles «traversent de grandes difficultés à cause des obstacles créés par Israël».

CISJORDANIE Des colons israéliens saccagent des voitures, tracent des graffitis sur les murs d'une mosquée

Plusieurs voitures de Palestiniens ont été saccagées hier par des colons israéliens non loin d'une mosquée, dont les murs ont été marqués par des inscriptions portant atteinte à l'islam, a Baqa al-Gharbiyye en Cisjordanie, ont rapporté des médias. Les vitres de plusieurs voitures garées non loin de la mosquée ont été brisées par les colons non identifiés, alors que des inscriptions portant atteinte à l'islam ont été découvertes sur les murs d'une mosquée, située à Baqa al-Gharbiyye, précisent les médias. Des colons ainsi que des activistes d'extrême droite exercent des attaques injustifiées contre des villageois palestiniens ou arabes israéliens, des lieux de culte musulmans et chrétiens, des militants pacifistes israéliens.

Samedi soir, un enfant palestinien, âgé de 14 ans, a été tué par balles par l'armée israélienne sur son chemin de retour de son école, près de la ville de Ramallah en Cisjordanie.

En outre, l'armée israélienne procède souvent à des arrestations arbitraires dans les territoires palestiniens occupés, en dépit des condamnations de la communauté internationale.

Programme du lundi 9 décembre 2013

TF1

06h45 Magazine jeunesseTFou
08h25 Météo
08h30 Magazine de télé-achatTéléshopping
09h20 Météo
09h25 Série réalistePetits secrets entre voisins
09h55 Série réalistePetits secrets entre voisins
10h25 Série dramatiqueAu nom de la vérité
10h55 Série dramatiqueAu nom de la vérité
11h20 Série dramatiqueAu nom de la vérité
12h00 JeuLes douze coups de midi
12h50 Magazine de la gastronomiePetits plats en équilibre
13h00 Journal
13h45 Magazine de la gastronomiePetits plats en équilibre
13h50 Météo
13h55 Feuilleton sentimentalLes feux de l'amour
14h55 Téléfilm sentimentalUne star pour Noël
16h35 TéléréalitéQuatre mariages pour une lune de miel
17h25 JeuBienvenue chez nous
18h20 JeuUne famille en or
19h05 JeuLe juste prix
19h55 Météo
20h00 Journal
20h35 Magazine scientifiqueDes inventions et des hommes
20h37 Météo
20h40 Série humoristiqueNos chers voisins
20h45 Divertissement-humourC'est Canteloup
20h50 Téléfilm sentimentalUne famille formidable77Inédit
22h55 Série policièreNew York Unité Spéciale77
23h45 Série policièreNew York Unité Spéciale77

2

08h00 Journal
08h10 Magazine de servicesTélématin (suite)
09h05 Magazine littéraireDans quelle catégorie
09h10 Feuilleton sentimentalDes jours et des vies
09h30 Feuilleton sentimentalAmour, gloire et beauté
09h55 Magazine de sociétéC'est au programme
10h55 Météo outremer
11h00 JeuMotus
11h30 JeuLes Z'amours
12h00 JeuTout le monde veut prendre sa place
12h55 Météo 2
13h00 Journal
13h50 Série humoristiqueVestiaires
13h53 Météo 2
13h55 Magazine du consommateurConsoMag
14h00 Magazine de sociétéToute une histoire
15h40 Magazine de servicesComment ça va bien !
16h55 Magazine culinaireDans la peau d'un chef
17h40 FootballCôté Match
17h45 Talk showJusqu'ici tout va bien
18h45 JeuN'oubliez pas les paroles
19h15 JeuN'oubliez pas les paroles
19h40 Parents mode d'emploi
19h55 Météo 2
20h00 Journal
20h40 LoterieTirage du Loto
20h41 Magazine de découvertesParis en plus grand
20h42 Magazine musicalAlcaline l'instant
20h43 Météo 2
20h50 Série policièreCastle77Inédit
21h30 Série policièreCastle77
22h15 Série policièreCastle77
23h00 DébatMots croisés

3

07h56 Dessin animéLes Dalton
08h08 Série d'animationNos voisins les Marsupilamis
08h33 Dessin animéOggy et les cafards
08h45 SociétéDes histoires et des vies (1ère partie)

09h45 SociétéDes histoires et des vies (2e partie)
10h35 Edition de l'outre-mer
10h45 Magazine du consommateurConsoMag
10h50 Magazine régionalMidi en France
11h55 Météo
12h00 12/13 : Journal régional
12h25 12/13 : Journal national
12h55 Magazine de découvertesMétéo à la carte
13h45 LoterieKeno
13h55 Série policièreUn cas pour deux
14h55 Série policièreUn cas pour deux
16h10 JeuDes chiffres et des lettres
16h50 JeuHarry
17h20 Magazine littéraireUn livre, un jour
17h30 JeuSlam
18h10 JeuQuestions pour un champion
19h00 19/20 : Journal régional
19h18 19/20 : Edition locale
19h30 19/20 : Journal national
19h58 Météo
20h00 Magazine sportifTout le sport
20h15 Feuilleton réalistePlus belle la vie
20h45 Magazine de sociétéTout peut changer77Inédit
22h45 Météo
22h50 Grand Soir 3
23h50 CultureHeureux ?

CANAL+

08h00 DivertissementZapping de la semaine
08h15 Série d'animationLes Simpson
08h40 Série judiciaireScandal77
09h20 Série judiciaireScandal77
10h05 Magazine du cinémaRencontres de cinéma
10h25 Comédie dramatiqueReality77
12h20 Magazine d'actualitéLa nouvelle édition
12h45 Magazine d'actualitéLa nouvelle édition, 2e partie
14h00 ComédieTed777
15h45 Court métrageTandem
15h55 Magazine d'actualitéLe tube
16h30 ComédieRue Mandar77
09h05 DivertissementZapping
18h10 DivertissementLe Before du grand journal
18h45 Le JT
19h05 Talk showLe grand journal
20h00 Talk showLe grand journal, la suite
20h25 DivertissementLe petit journal
20h55 Série policièreTunnel77Inédit
21h45 Série policièreTunnel777
22h35 Magazine d'informationSpécial investigation
23h30 Magazine du multimédiaL'oeil de Links
23h53 AutrePlateaux cinéma documentaire
23h55 Film documentaireDiana Vreeland : l'oeil doit vagabonder7

M

07h35 Série d'animationJake et les pirates du pays imaginaire
08h10 Dessin animéLes blagues de Toto
08h25 Dessin animéLe petit Nicolas
08h40 Série d'animationMartine
08h55 Météo
09h00 Magazine de télé-achatM6 boutique
10h05 Météo
10h10 Série musicaleGlee
11h00 Série humoristiqueDrop Dead Diva77
11h45 Série humoristiqueDrop Dead Diva77
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h05 Série humoristiqueScènes de ménages
13h40 Météo
13h45 Téléfilm humoristiqueMonsieur Décembre
15h40 Téléfilm sentimentalOù la magie commence...
17h30 JeuUn diner presque parfait
18h40 Magazine d'information100 % mag
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h05 Série humoristiqueScènes de ménages
20h50 JeuLe meilleur pâtissierInédit
23h15 Magazine culinaireLe meilleur pâtissier, à vos fourneaux !

La sélection

20h50

TF1



Une famille formidable

Résumé

Toute la famille Beaumont a rejoint Noyers pour resserrer les rangs après le décès tragique de Sébastien. Reine ne se remet pas de sa mort. Pour oublier son profond chagrin, elle décide de se présenter aux élections contre le maire sortant, sans se soucier du fait que Catherine est l'adjointe de son ami Robert. Pire, Reine est prête à tout pour conquérir la place du maire et à mettre au jour ses nombreuses défaillances : des dépenses somptuaires pour le jumelage avec le village vietnamien de Xi Xi, un accident de voiture en état d'ivresse, ou une sévère dépression liée à des déboires amoureux. Il semblerait que le maire n'est pas tout blanc...

2

20h45

Castle

Résumé

Trois jours après avoir visionné un DVD amateur contenant des images troublantes, une jeune femme est retrouvée sans vie à son domicile, verrouillé de l'intérieur. Il semblerait que la victime, souffrant de paranoïa depuis peu, soit littéralement morte de peur. Une autre personne aurait également succombé à la panique après avoir visionné le DVD. Castle et Beckett entament leurs investigations dans le monde de l'épouvante et découvrent que les deux victimes ont un point commun : toutes deux ont été jurées dans le procès d'un tueur en série exécuté depuis. Au cours de l'enquête sur ces décès, Castle visionne accidentellement la vidéo maudite et se persuade dès lors qu'il est condamné à périr...



3

20h45

Tout peut changer



Résumé

En France, chaque hiver, la grippe touche plus de deux millions de personnes. Si, pour la majeure partie de la population, le virus n'est pas pire qu'un mauvais rhume, la grippe reste un ennemi insaisissable, en perpétuelle mutation, qui peut devenir redoutable dans ses formes les plus virulentes, comme l'a prouvé la grippe espagnole de 1918, responsable de près de 100 millions de victimes. Avec la mondialisation et la multiplication des échanges, la grippe, mais également d'autres microbes, peuvent se diffuser beaucoup plus vite. En même temps, la vaccination, meilleure arme contre les virus, suscite une méfiance inédite et les antibiotiques perdent de leur efficacité. Les risques d'épidémie sont-ils réels ?

CANAL+

20h55

Tunnel

Résumé

Karl et Elise rassemblent peu à peu les pièces du puzzle. Les preuves incriminent de plus en plus Kieran Ashton, un ancien collègue et ami de Karl. Ce dernier semble perturbé par cette découverte. De son côté, Laura accepte que John la retrouve au zoo, où elle a promis d'emmener ses deux filles. Karl et Elise interrogent une ancienne amie de Zahra, la défunte femme d'Ashton. Elle leur révèle que Zahra entretenait une liaison avec un autre homme...



M

20h50

Le meilleur pâtissier

Résumé

Au cours de cette septième émission, les quatre pâtisseries amateurs encore en lice travaillent le chocolat sous toutes ses formes. Pour l'épreuve signature, ils sont chargés de réaliser leur entremets chocolaté préféré, puis, lors de l'épreuve technique, ils s'attaquent à l'opéra, un classique de la pâtisserie française. Ensuite, sous l'oeil averti de Patrick Roger, chocolatier et meilleur ouvrier de France, les candidats doivent créer des bonbons en chocolat de deux saveurs différentes et les mettre en scène dans un univers lui aussi chocolaté. Pour finir, les trois candidats qui se trouvent en plus mauvaise posture sont départagés à travers la confection d'un dessert original à base de pâte à chou et de chocolat.



HANDISPORT : CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE GOAL-BALL

L'Algérie remporte le titre africain

La sélection nationale algérienne de goal-ball s'est adjugée le titre africain en battant l'Égypte (12-2), samedi après-midi en finale du 6^e Championnat d'Afrique des nations qui s'est clôturé à Nairobi, avec la participation de six pays.

Dans une finale à sens unique, les protégés de l'entraîneur de l'équipe nationale, Mohamed Bettahrat ont mis 16 minutes pour sceller la partie, composée de deux périodes de 12 minutes chacune. Dès le coup d'envoi de la rencontre, les coéquipiers du capitaine Mohamed Mokrane ont impressionné l'adversaire, avec des chocs efficaces qui ont eu raison de la défense égyptienne qui ne s'est pas retrouvée durant les minutes de jeu du match, achevé avant terme avec un écart de dix buts (NB: selon les règlements de la discipline, une partie est arrêtée, si l'écart entre les deux équipes atteint le nombre 10 buts).

"Je suis content d'avoir atteint notre objectif. On était venu à Nairobi pour défendre notre titre acquis en 2009 au Caire face au même adversaire et notre mission est remplie. On a prouvé qu'on a un niveau mondial, et ce qui m'a fait plus plaisir, c'est la production de tous les joueurs de l'équipe qui ont eu un rendement exemplaire durant tout le tournoi. Je les félicite", a déclaré Bettahrat.

Durant le tournoi qui a débuté le 3 décembre, les protégés de l'entraîneur national se sont bien comportés en remportant tous les matchs, respectivement face au Ghana (10-00), Maroc (13-3), Kenya (10-0), Égypte (9-3) et au Rwanda (10-00), ses succès ont permis à l'équipe de se classer la première place du premier tour. En demi-finale,



les Verts ont été opposés au Maroc, 4^e de la poule, avec deux autres défaites face à l'Égypte (13-3) et le Rwanda (15-10).

Les Algériens n'ont eu aucun mal à se défaire des Marocains (10-00), alors que l'Égypte a fait de même face au Rwanda (11-01), dans l'autre 1/2 finale.

Très confiants en leur potentialités, les coéquipiers du joueur Belamri Abdelhalim étaient bien décidés à ne pas lâcher prise face à l'Égypte, une sélection qu'ils connaissent bien pour l'avoir déjà rencontrée à plusieurs reprises. La victoire ne pouvait pas échapper aux Verts, car l'enjeu du titre, était important, puisqu'il qualifie le détenteur du titre, mais aussi le finaliste, pour le prochain Championnat du monde, prévu en Corée du Sud, en juillet prochain.

De son côté, le capitaine de l'équipe algérienne, Mohamed Mokrane n'a pas

pu cacher sa joie pour le sacre, même s'il s'est familiarisé avec lui depuis les années 2000. "Evidemment je suis heureux, surtout pour notre prestation autant que notre collectif. On a bien joué, maîtrisé et dominé le tournoi. Je félicite mes coéquipiers et notre coach pour ses conseils tout au long de ce championnat d'Afrique", a-t-il dit.

La petite finale a été remportée par le Maroc, vainqueur du Rwanda (12-02).

Voici le classement finale du tournoi:

- 1^{er} Algérie (médaillon d'or)
- 2^e Égypte (médaillon d'argent)
- 3^e Maroc (médaillon de bronze)
- 4^e Rwanda
- 5^e Ghana
- 6^e Kenya

MONDIAL-2013 FÉMININ (PHASE DE POULES)

Le point du groupe B après la 1^{re} journée

Point du groupe B de la phase de poules du championnat du monde féminin 2013 de handball qui se dispute en Serbie à l'issue des matches de la 1^{re} journée, vendredi et samedi :

- Vendredi :**
 Serbie - Japon 28 - 26
Samedi :
 Danemark - Chine 44 - 21
 Brésil - Algérie 36 - 20

Classement : Pts J G N P bp bc df

1. Danemark	2	1	0	0	44	21	23
. Brésil	2	1	0	0	36	20	16
. Serbie	2	1	0	0	28	26	2
4. Japon	0	1	0	0	126	28	2
. Algérie	0	1	0	0	120	36	-16
. Chine	0	1	0	0	121	44	-23

Restent à jouer (en heure GMT):

- 08/12 (14h45) : Chine - Brésil
- 08/12 (17h00) : Algérie - Serbie
- 08/12 (19h15) : Japon - Danemark
- 10/12 (14h45) : Chine - Japon
- 10/12 (17h00) : Brésil - Serbie
- 10/12 (19h15) : Danemark - Algérie
- 11/12 (14h45) : Brésil - Japon
- 11/12 (17h00) : Algérie - Chine
- 11/12 (19h15) : Serbie - Danemark
- 13/12 (14h45) : Japon - Algérie
- 13/12 (17h00) : Serbie - Chine
- 13/12 (19h15) : Danemark - Brésil

NDLR : les 4 premiers de chaque groupe sont qualifiés pour les 8^e de finale. Les équipes à égalité sont départagées aux matches particuliers entre elles (points, puis différence de buts, puis meilleure attaque dans ces rencontres, puis à la différence de buts générale).

CYCLISTE AFRICAIN DE L'ANNÉE 2013

Quatre cyclistes algériens figurent sur la liste des 24 nominés pour le titre de «Cycliste africain de l'année 2013» pour succéder à Natnael Berhane détenteur du titre en 2012, a indiqué samedi l'instance africaine.

Il s'agit de Azzedine Lagab, Abdelbasset Hanachi, Hichem Chabane et Adil Barbari. Le jury est présidé par le quintuple vainqueur du Tour de France, Bernard Hinault avec un membre d'honneur exceptionnel : Chris Froome, le vainqueur du Tour de France 2013.

Le nom du lauréat sera officiellement rendu public avant la fin du mois de décembre et récompensé lors de l'édition 2014 de la Tropicale Amissa Bongo en janvier prochain, précise la même source.

Cette distinction créée pour la

première l'année dernière, par Les organisateurs de la Tropicale Amissa Bongo, a pour but de promouvoir le cyclisme africain et d'encourager les coureurs du continent dans leur ascension sportive.

A l'instar du Ballon d'Or pour le football, ce trophée a pour mission de devenir une référence et le symbole du développement du cyclisme africain...

Les épreuves prises en compte sont les grandes épreuves du calendrier africain mais aussi les courses du calendrier mondial où les coureurs africains sont de plus en plus souvent engagés.

Liste des coureurs nominés :

- Barbari Adil - Algérie - 20 ans - Vélo-Club Sovac (Alg)
- Chabane Hichem - Algérie - 25 ans -

- Vélo-Club Sovac (Alg)
- HANNACHI Abdelbasset - Algérie - 28 ans - GSP Algérie (Alg)
- Lagab Azzedine - Algérie - 25 ans - GSP Algérie (Alg)
- Abelouache Essaid - Maroc - 33 ans - Equipe nationale du Maroc
- Berhane Natnael - Erythrée - 22 ans - Team Europcar (Fra)
- Chitoui Rafaa - Tunisie - 27 ans - Equipe nationale de Tunisie
- Cisse Issiaka - Côte d'Ivoire - 22 ans - Centre Mondial UCI (Sui)
- Debesay Mekseb - Erythrée - 22 ans - MTN-Qhubeka Centre Cycling Africa Team (Afs)
- Eyob Metkel - Erythrée - 20 ans - Equipe nationale d'Erythrée
- Girdlestone Dylan - Afrique du Sud - 24 ans - Westvaal-BMC (Afs)

- Grmay Tsgebabu - Ethiopie - 22 ans - MTN-Qhubeka (Afs)
- Hadi Janvier - Rwanda - 22 ans - Equipe nationale du Rwanda
- HADDI Soufian - Maroc - 22 ans - Equipe nationale du Maroc
- Impey Daryl - Afrique du Sud - 28 ans - Orica-GreenEdge (Aus)
- Janse Van Rensburg Reinhardt - Afrique du Sud - 24 ans - Argos-Shimano
- Jelloul Adil - Maroc - 31 ans - Equipe nationale du Maroc
- Kudus Merhawi - Erythrée - 19 ans - Centre Mondial UCI (Sui)
- Meintjes Louis - Afrique du Sud - 21 ans - MTN-Qhubeka (Afs)
- Ndayisenga Valens - Rwanda - 19 ans - Equipe nationale du Rwanda
- Nikiema Abdoul Aziz - Burkina Faso - 24 ans - Equipe nationale du Burkina.

Solution Samurai-sudoku N°446

2	4	5	7	9	3	1	6	8
6	7	3	1	8	5	2	4	9
1	8	9	2	6	4	7	3	5
4	9	6	5	1	2	8	7	3
7	2	1	9	3	8	5	4	6
3	5	8	6	4	7	9	1	2
9	1	2	3	5	6	4	8	7
5	6	4	8	7	9	3	2	1
8	3	7	4	2	1	5	9	6
6	5	8	4	2	3	7	9	1
1	4	9	5	7	6	3	2	8
7	3	2	1	9	8	5	4	6
7	2	8	6	4	3	9	1	5
6	4	9	2	5	1	8	7	3
1	5	3	9	8	7	2	6	4
9	6	5	3	7	2	4	8	1
3	8	7	1	6	4	5	9	2
2	1	4	6	9	8	6	3	7
5	3	2	8	1	9	7	4	6
4	9	6	7	3	5	1	2	8
8	7	1	4	2	6	3	5	9
6	4	7	3	8	1	9	5	2
3	2	9	6	7	5	1	4	8
5	8	1	4	2	9	3	7	6
7	9	4	8	1	2	5	6	3
1	5	6	9	3	4	8	2	7
2	3	8	5	6	7	4	9	1
3	2	1	6	8	5	4	9	7
4	7	5	2	9	1	8	3	6
9	6	8	4	3	7	1	2	5
8	9	2	1	7	4	6	5	3
5	4	3	9	6	2	7	1	8
7	1	6	3	5	8	2	4	9

Solution Mots Croisés N°446

GRASSUILLET
 LOCATIVE ■ ESE
 AGIS ■ SUNNITE
 SUD ■ PILA ■ TR ■
 ■ EEE ■ VA ■ AMAS
 E ■ SUEE ■ ERODE
 TI ■ BASER ■ TER
 ENCAN ■ DEFI ■ V
 ■ DIGERE ■ ■ VII
 REVES ■ NIL ■ OC
 AXE ■ ■ D ■ LIANE
 TETERELLE ■ ■ SS

Solution Mots Fléchés N°446

BADIGEONNAGE
 O ■ ETAT ■ OUTIL
 IRRESOLUE ■ NA
 TON ■ PNEU ■ R ■ N
 IMITA ■ VROU ■ ■
 LEE ■ ROUE ■ SOC
 L ■ RADAR ■ O ■ RRA
 EV ■ S ■ KENNEDY
 MISSEL ■ OU ■ RE
 ESTIVANT ■ TAN
 NE ■ DENIERS ■ N
 TROU ■ DEROUTE

COUPE D'ALGÉRIE (32^E DE FINALE) 6 clubs de L1 au tapis, l'USMA au forceps

Six équipes de Ligue 1 professionnelle sont passées à la trappe dès les 32^e de finales de la Coupe d'Algérie, tandis que le tenant du titre, l'USM Alger a souffert le martyr face au NA Hussein-dey (1-2) avant de valider son billet pour les 16^e de finale aux tirs au but. Le CABB Arréridj, le MCE Eulma, le CR Belouizdad, l'ASO

Chlef, l'USM El Harrach et la JS Saoura quittent donc l'épreuve populaire sans gloire lors des 32^e de finale.

L'affiche de ce tour entre le MC Alger et l'ASO Chlef, qui n'a pas tenu toutes ses promesses, est revenue aux Mouloudeens grâce à deux buts inscrits en seconde période dont un du défenseur international Abderrahmane Hachoud sur coup franc.

De son côté, le MO Béjaïa confirme sa marche en avant en championnat en éliminant le CR Belouizdad (1-0) grâce à un but de Benyettou et se qualifie pour la première fois de son histoire pour les 16^e de finale.

A l'opposé, les affaires se corsent pour les Belouizdadis après leur nouvelle contre-performance. Déjà mal lotis en championnat, les partenaires de Dehar quittent prématurément la Coupe d'Algérie, une élimination qui pourrait accélérer le départ de l'entraîneur Gamondi.

Le MCE Eulma, qui semblait revenir en championnat a été dominé par la JSM Tiaret (3-2) et le CA Bordj Bou Arréridj s'est incliné devant l'US Chaouia (2-1).

L'USM El Harrach, un ancien vain-

queur de la Coupe d'Algérie a été surpris par le promu le RC Arba (1-2) tout comme la JS Saoura éliminée par le CS

Constantine (1-0). Quant au tenant de la Coupe l'USM Alger, il a peiné face à une coriace équipe du NA Hussein-Dey avant de composer son ticket pour les 16^e de finale aux tirs au but grâce à un bon Zemmamouche. Les Sang et Or ont raté un penalty à la 65^e minute par Benyahia.

L'ES Sétif, huit fois victorieuse de l'épreuve et la JS Kabylie se sont qualifiées facilement au prochain tour en dominant respectivement NT Souf

(2-0) et le NRB El Kala (4-0). A noter la belle performance de Hydra AC aux dépens de l'ASM Oran, leader de Ligue 2 qualifiée aux tirs au but et celle de l'US Beni Douala devant l'IB Lakhadria également dans l'épreuve des tirs au but. En revanche, l'IR Bir Mourad Rais n'a pas réussi l'exploit face à la JSM Béjaïa (1-3). Enfin, la JSM Chéraga a réussi le plus grand score de ce tour en atomisant l'ES Tabalala (9-0) sur le terrain de ce dernier.



Résultats des rencontres

JS Pont Blanc - NRB Touggourt (JSPB aux tab 4-3)	3-3
ES Bouakal - CA Batna	3-1
ORB Oued Fodda - IRB Robah	3-1
Chabab Abadla - MB Constantine (a.pro)	1-4
WM Tebessa - MC El Bayadh	3-2
MC Saïda - OM Arzew	1-0
US Chaouia - CABB Arréridj	2-1
WR M'Sila - CRB Ben Badis (CRBBB aux tab 3-1)	0-0
IR Bir Mourad Rais - JSM Béjaïa	1-3
AS Ain Milila - CRB Djemaâ (ASAM aux tab 3-2)	1-1
JS Kabylie - NRB El Kala	4-0
MC Oran - JSB Chebaïta Mokhtar (a.pro)	3-1
USM Harrach - RC Arba	1-2
CS Constantine - JS Saoura	1-0
IRB El Hadjrad - AS Khroub (ASK aux tab 6-5)	1-1
US Beni Douala - IB Lakhadria (USBD aux tab)	0-0
USMM Hadjout - MB Bouira	3-1
O. Médéa - CRB Bougtob	2-1
IB Mouzaïa - A Bousaïda	1-4
WAR Djamel - ES Ben Aknoun	1-2
JSM Tiaret - MCE Eulma	3-2
US Remchi - JS Emir Abdelkader	3-1
ES Tabalala - JSM Chéraga	0-9
SCM Oran - USM Bel-Abbès	0-3
Hydra AC - ASM Oran (HAC aux tab 5-4)	0-0
NC Magra - DRB Tadjenanet	1-0
CRB Ain Fekroun - JSM Skikda	2-0
MSP Batna - WB Meftah	1-0
NA Hussein Dey - USM Alger (USMA aux tab 5-4)	0-0
MO Béjaïa - CR Belouizdad	1-0
ES Sétif - NT Souf	2-0
MC Alger - ASO Chlef	2-0

Programme des 16^e de finale

1. JS Pont Blanc - USMM Hadjout
2. JSM Chéraga - WM Tebessa
3. JSM Tiaret - O. Médéa
4. NC Magra - ES Ben Aknoun
5. MC Oran - JSM Béjaïa
6. MC Saïda - USM Bel-Abbès
7. ES Bouakal - ORB Oued Fodda
8. USM Alger - JS Kabylie
9. CS Constantine - MO Béjaïa
10. MC Alger - CRB Ben Badis
11. AS Khroub - MB Constantine
12. CRB Ain Fekroun - RC Arba
13. US Beni Douala - MSP Batna
14. ES Sétif - US Remchi
15. US Chaouia - AS Ain M'lila
16. Hydra AC - A. Bou Saïda

Les rencontres des 16^e de finale auront lieu les 21 et 22 décembre sur le terrain du club cité en premie.

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
DAÏRA ADMINISTRATIVE DE CHÉRAGA
COMMUNE DE CHÉRAGA
NIF : 41000200001608500152
N°6979/2013

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°20/2013

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Chéraga, lance un avis d'appel d'offres national restreint pour :

Travaux de parachèvement, mosquée EL NASR Bouchaoui centre, Chéraga

Les soumissionnaires qualifiés dans le domaine de Bâtiment catégorie 1 et plus activité principale, intéressés par cet avis, peuvent soumissionner et retirer les cahiers des charges au niveau du Bureau des marchés, contre le paiement de 1 000 DA le cahier des charges au trésor communal.

L'offre accompagnée des pièces réglementaires, doit être présentée sous forme de pli technique et pli financier séparés à l'intérieur de la même offre, les deux offres intérieures, technique et financière, doivent être présentées obligatoirement en trois (03) exemplaires, l'une devant porter la mention «originale», les deux (02) autres la mention «copie». Le pli extérieur qui contient les deux offres : technique et financière : doit être anonyme et doit porter la mention :

«À Monsieur le président de l'APC de Chéraga»
«Bureau des marchés, siège APC de Chéraga»
«Soumission à ne pas ouvrir»
«Appel d'offres national restreint N° 20/2013»
«L'intitulé de l'opération»

Les offres seront constituées des pièces suivantes selon le cahier des charges :

L'OFFRE TECHNIQUE :

- Le cahier de charges paraphé par le soumissionnaire.
- La déclaration à souscrire selon le modèle ci-joint.
- La déclaration de probité selon modèle ci-joint.
- Une copie légalisée du certificat de qualification et classification professionnelles dans le domaine en travaux de bâtiment catégorie 1 et plus activité principale
- Une copie légalisée du registre de commerce.
- Attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale de droit algérien.
- Le numéro d'identification fiscale (NIF).
- Attestations de bonne exécution des travaux réalisés délivrées par les maîtres d'ouvrages.
- ou PV de réception
- Copie légalisée de l'extrait du casier judiciaire du soumissionnaire et du gérant ou le directeur général.
- Statut de l'entreprise s'il y a lieu.
- Copies légalisées des attestations fiscales et d'organismes de sécurité (CNAS-CASNOS-CACOBATH, extrait de rôle et carte d'immatriculation fiscale).
- Liste des moyens humains de l'entreprise à mettre dans le cadre du présent projet, (avec justification de diplômes et déclarations nominatives CNAS).
- Liste des moyens matériels à mettre dans le cadre

du présent projet (avec cartes grises et factures d'achats)

- Planning d'exécution des travaux et délai de réalisation.
- Les bilans financiers et leurs annexes indiquant les différents résultats financiers des trois dernières années (visés par les impôts)
- Les références bancaires (attestations de solvabilité de la banque et/ou relevé bancaire).
- Délégation de signature s'il y a lieu.

L'OFFRE FINANCIÈRE :

- La soumission selon modèle ci-joint.
- Le bordereau des prix unitaires.
- Le détail estimatif et quantitatif.

N.B : Toutes les pièces administratives demandées doivent être valides et légalisées.

La durée de préparation des offres est fixée à **30 jours** à partir de la première parution de cet avis dans le BOMOP ou la presse. Le jour de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal. Le dépôt sera prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant, l'horaire limite de dépôt des offres est fixé à **12h00** au niveau du bureau des marchés. L'ouverture des plis des offres technique et financière se tiendra le même jour à **14h00** au siège communal de Chéraga, en présence des soumissionnaires. La durée de la validité des offres est fixée à **120 jours**.

EQUIPE NATIONALE

Halilhodzic sera bel et bien au Mondial 2014 avec les Verts

S. Ben

Ça y est, l'avenir proche du sélectionneur Bosnien, Vahid Halilhodzic est bien connu : il sera bel et bien à la tête des Verts pour la phase finale du Mondial 2014 prévu à partir du mois de juin prochain au Brésil. On évoque donc un accord définitif qui a été scellé, à l'issue du tirage au sort, entre le président Raou-raoua et Halilhodzic.

Il est vrai que le « départ » de Vahid de chez les Verts a été annoncé à plusieurs reprises surtout au moment où les Verts étaient sous pression après la défaite contre le Mali au match aller des éliminatoires des poules.

Et puis, c'est coach Halilhodzic qui relance cette idée à la veille du match barrage retour contre le Burkina Faso le 19 novembre dernier en annonçant en conférence de presse en direction des journalistes que : «Ce serait peut-être la dernière fois que je vous parle...». Là, les journalistes algériens ont vite compris que coach Vahid voulait préparer son départ car voyant le dernier match des éliminatoires pour la phase finale contre les Burkinabè comme difficile.

Et puis, dans la même conférence de presse, Vahid rectifie le tir en déclarant : «J'ai signé un contrat-objectif avec la Fédération algérienne de football. Je ne pense pas du tout à mon avenir avec les Verts, en cas d'échec face au Burkina Faso à Blida, mardi, en barrage retour qualificatif



à la coupe du Monde-2014 au Brésil. «Cette question ne m'a jamais effleuré l'esprit. Je ne pense pas du tout à ça, tellement je suis très motivé à l'idée de procurer de la joie au peuple algérien en menant sa sélection de football à la prochaine coupe du Monde».

«Je me suis beaucoup investi dans mon travail pour cette sélection. Les signes d'encouragement de la part des autorités publiques et des supporters me reconforment d'ailleurs pour tout le travail que j'ai réalisé, et ce, quel que soit le résultat du dernier match des éliminatoires du Mondial», a ajouté Coach Vahid.

Et puis après le match gagné et la qualification des Verts à la phase finale du Mondial brésilien, coach Vahid récidive en déclarant que «Vous savez, on ne sait jamais... Ce matin, j'ai eu deux propositions pour entraîner des équipes». L'ancien sélectionneur de la Côte d'Ivoire avait remplacé Abdelhak Benchikha, en juillet 2011, aux commandes techniques de la sélection nationale avec comme objectif de qualifier

l'équipe nationale au prochain Mondial. Cet objectif assigné au coach Vahid par la FAF a été atteint mardi soir au stade Mustapha-Tchaker après la qualification des partenaires du capitaine Madjid Bougherra au Mondial-2014 aux dépens des Etalons du Burkina Faso.

Mais le président de la FAF avait affirmé juste après que le coach bosnien sera bel et bien l'entraîneur des Verts à la prochaine Coupe du Monde au Brésil. «Nous allons au Brésil avec le même entraîneur. J'ai vu quelques gens parler de son départ c'est de la rigolade. Halilhodzic est non seulement sous contrat jusqu'à la fin de la coupe du Monde 2014 au Brésil, mais il tient beaucoup à cette coupe du Monde.» a indiqué Raou-raoua.

Et à quelques jours du tirage au sort, le président de la FAF réaffirme que «nous l'envisageons vraiment, notamment pour poursuivre notre collaboration au moins jusqu'à la CAN 2015 au Maroc. Mais rien n'est encore décidé.

On parle d'un renforcement du staff des Verts pour parer à tout éventuel départ de Vahid après le Mondial, car la CAN 2015 débiterait pour les Verts au mois de septembre. Soit deux mois après la fin du Mondial. On parle donc de Toufik Korichi, coach de l'EN 'A' qui est également chargé par coach Vahid depuis longtemps de superviser des adversaires des Verts. Ce qui est une bonne décision de la FAF si elle s'avèrerait vraie.

LIGUE 1/USMA Opération chirurgicale faciale ce mercredi pour Koudri



Le milieu défensif de l'USMA Alger (Ligue 1 algérienne de football), Hamza Koudri, victime samedi d'une double fracture à la pommette, lors du match des 32^{es} de finale de la coupe d'Algérie face au NA Hussein Dey (0-0, aux tab 5-4), subira ce mercredi une opération chirurgicale faciale, a appris l'APS dimanche auprès de la direction du club algérois.

Transféré en urgence à l'hôpital après un choc avec l'attaquant nahdiste, Nabil Hemani, Koudri a passé un scanner qui a révélé une double fracture à la pommette en haut de l'œil droit.

Koudri devra ainsi s'éloigner des terrains pendant une longue période, précise la même source. Qualifiée au forceps aux 16es de finale, l'USMA, tenant du trophée, rencontrera au prochain tour la JS Kabylie, en match prévu le 21 ou 22 décembre au stade Omar-Hamadi.

Publicité



ش.ذ.م/ش.لا.ب.
Sarl E.P.S.R

شركة لوحات الإشارة و التغطية ENTREPRISE DE PANNEAUX DE SIGNALISATION ET REVETEMENT

Avis d'opposition aux notaires et aux autorités compétentes

Le Quotidien national *Horizons*, dans sa livraison du 23 Novembre 2013 (page 7), sous le titre «les Portugais en force», fait état de la signature par l'entreprise portugaise GOBENG, d'un accord de partenariat avec l'entreprise publique ENPS.

Cet accord s'inscrit dans le cadre de la 11^e édition du Salon international des travaux publics.

Du reste, à cette occasion également, deux autres mémorandums d'entente ont été signés avec les Italiens pour le développement de la signalisation routière.

L'ENPS étant, dans le portefeuille de la SGP- SINTRA, la seule entreprise spécialisée dans la signalisation routière, force est donc de conclure que cette entreprise publique est sur le point de conclure trois (3) partenariats avec des entreprises étrangères.

Sans préjuger du contenu et de l'étendue de ces partenariats, l'entreprise privée EPSR créée en 1975, tient à informer tous

les notaires ainsi que toutes les autorités compétentes (Conseil National des Participations de l'Etat, Ministère des Travaux Publics, SGP SINTRA...) qu'elle s'oppose avec force à toutes formes de partenariat que l'Entreprise Publique ENPS créée en 1987, projetterait de conclure.

En effet, il est notoire, pour avoir été évoqué à maintes reprises dans la presse nationale depuis de nombreuses années, que l'Entreprise Publique ENPS détient depuis 1987 à ce jour, la plus grande partie du patrimoine de l'entreprise privée EPSR qui en a été dépossédée par Arrêté interministériel du 21 Octobre 1987 suivi de l'arrêté du Ministre des Travaux publics du 22 décembre 1987.

Des décisions définitives émanant de la plus haute juridiction administrative (1997) et de la Cour Suprême ont ordonné, erga omnes, la restitution de ce patrimoine à ses légitimes propriétaires, tout en reconnaissant par ailleurs l'existence juridique de la société privée

EPSR créée en 1975 et qui a une activité légale à ce jour.

L'ENPS tente une fois encore une ultime manœuvre, celle-ci vient s'ajouter à toutes les précédentes manœuvres dilatoires et autres procédures diverses et variées introduites auprès des instances judiciaires, donnant ainsi l'illusion que l'affaire opposant la société privée EPSR à l'Entreprise Publique ENPS, serait encore pendante à ce jour.

Aussi, la société privée EPSR qui, par le passé (1997), s'est déjà opposée à la privatisation de l'Entreprise Publique ENPS puis à une tentative de celle-ci de conclure en 2004 un partenariat avec une entreprise étrangère (la société Signature), tient-elle à s'opposer de nouveau, à toutes formes de partenariat qui aurait pour conséquences nécessaires de violer l'autorité absolue de la chose jugée et de détourner son patrimoine.

LE GÉRANT
OULD EL HOCINE Mohamed



Les chocs

du premier tour

Un premier tour, ça veut dire 48 matches. Mais il y en a qui font saliver plus que d'autres. Voici un menu idéal pour le mois de juin...

ESPAGNE - PAYS-BAS

Tiens, une finale pour commencer



Le topo : Parmi les équipes européennes qui n'étaient pas têtes de série, les Pays-Bas constituaient probablement le plus gros des poissons. De peu devant l'Italie, le Portugal voire l'Angleterre ou la France. C'était donc une équipe à éviter pour les têtes de série. Pas de chance pour l'Espagne. Mais pas de chance non plus pour les Néerlandais, évidemment. Au lendemain du match d'ouverture, ce sera la première colossale affiche du premier tour et sans doute, sur le papier, la plus alléchante, avec un Allemagne-Portugal ou un Italie-Angleterre. A ne manquer sous aucun prétexte donc.

Trois bonnes raisons de vouloir le voir

- Parce que c'est la première fois que la finale de la dernière édition offre un choc au premier tour quatre ans plus tard.
- Pour savoir si l'Espagne est aussi vieillissante que certains veulent bien le dire.
- Parce que c'est un vendredi 13.



Del Bosque : «J'étais sûr pour les Pays-Bas»

L'Espagne débutera sa coupe du Monde 2014 face à l'équipe qu'elle a battue en finale du Mondial 2010, les Pays-Bas. Vicente Del Bosque était certain de retrouver les Néerlandais. « Je l'avais dit à mes proches, j'étais sûr qu'on allait jouer les Pays-Bas, le premier match en plus. Cette sélection a beaucoup changé, surtout en défense. Devant, il y a encore les Robben, Sneijder, Van der Vaart, Van Persie... Nous devons être prêts dès le début. C'est une bonne chose pour le mental. »

Van Gaal : «Le pire tirage possible»

Les Pays-Bas font partie du groupe B, avec l'Espagne, pour la phase des poules de la Coupe du Monde 2014. En cas de qualification pour les huitièmes de finale, les Néerlandais sont susceptibles d'affronter le Brésil. Un scénario catastrophe pour le sélectionneur Louis Van Gaal. « C'est le pire tirage possible. Si nous gagnons, nous pouvons tomber sur le Brésil. C'est difficile. Pour nous, l'Espagne sera un véritable défi et j'ai vu le Chili faire un grand match contre la Colombie. Et puis nos statistiques face à l'Australie ne sont pas bonnes... Mais j'ai confiance. J'espère que l'Espagne ne sera pas en forme quand nous nous rencontrerons. »

Reina : «La victimisation ne mène à rien»

Pepe Reina a réagi suite au tirage au sort des groupes de la coupe du Monde. L'Espagne est tombée avec les Pays-Bas, le Chili et l'Australie. « C'est un groupe compliqué, mais je pense que les plus inquiets sont les Pays-

Bas, le Chili et l'Australie. La victimisation ne mène à rien, encore plus en étant les actuels champions du monde. Nous jouerons avec beaucoup d'envie et plein d'espoir. »



Arena Fonte Nova, Salvador de Bahia - Vendredi 13 juin (21h)

Algérie-États-Unis-Maghreb-Sahel

Paix et sécurité dans la région

L'ambassadeur des États-Unis, Henry S. Ensher a salué hier à Alger le soutien apporté par l'Algérie à ses voisins pour assurer la paix et la sécurité dans la région.

Les États-Unis saluent le soutien de l'Algérie à ses voisins

S'exprimant lors d'une conférence de presse tenue au siège de l'ambassade américaine, M. Ensher a souligné que les États-Unis respectaient les principes pronés par l'Algérie de non-ingérence dans les affaires internes des pays et le respect de leur souveraineté.

«Nous soutenons tous les efforts consentis en matière de sécurité et nous voulons que l'Algérie et ses pays voisins travaillent ensemble pour faire face aux différentes menaces», notamment le terrorisme et le crime organisé, a-t-il souligné.

Il a tenu, en outre, à rendre hommage aux autorités algériennes pour les efforts consentis en vue d'assurer la sécurité des ressortissants américains établis en Algérie. Concernant l'élection présidentielle de 2014, il a indiqué qu'il s'agissait avant tout d'une «question politique interne» à l'Algérie, ajoutant, toutefois, que son pays était pour que ce nouveau rendez-vous soit «libre et transparent» reflétant la «volonté du peuple algérien». «Nous sommes prêts à travailler avec n'importe quel candidat élu», a-t-il assuré, soulignant que les États-Unis ne s'ingéreraient pas dans la vie politique algérienne. A la question de savoir si son pays allait envoyer des observateurs à l'occasion de cette élection, le diplomate américain a estimé que la présence des observateurs est une «très bonne



L'ambassadeur des États-Unis, en Algérie, Henry S. Ensher

chose» pour garantir la transparence de ce rendez-vous électoral. «Les détails seront discutés à l'approche de cette échéance», a-t-il ajouté. Interrogé sur ses rencontres avec des représentants de la classe politique algérienne, il a expliqué que ces contacts «visent seulement à avoir une meilleure compréhension de l'Algérie», rappelant que n'importe quel ambassadeur peut initier ce genre de rencontres pour essayer de comprendre le pays dans lequel il vit. Evoquant la coopération bilatérale, M. Ensher a relevé que «beaucoup de progrès» ont été réa-

lisés dans différents domaines ces dernières années, rappelant que plusieurs accords de coopération ont été signés entre les deux parties, notamment dans les domaines de l'agriculture et de la production de l'électricité, basés surtout sur le transfert de technologie.

«Les relations algéro-américaines sont en plein essor», a-t-il affirmé, souhaitant «plus d'échanges à tous les niveaux» durant l'année 2014.

M. Ensher a salué, par ailleurs, les efforts consentis par l'Algérie pour son adhésion à l'Organisation mondiale du

commerce (OMC), affirmant que son pays soutenait ces efforts. A la question de savoir si une date a été fixée pour la venue du secrétaire d'Etat américain, John Kerry, en Algérie, après le report de sa visite qui était prévue début novembre 2013, M. Ensher a indiqué que les deux pays travaillaient ensemble pour arrêter une nouvelle date. Abordant le transfert de deux détenus algériens de Guantanamo, l'ambassadeur américain a indiqué que son pays travaillait en «étroite collaboration» avec les autorités algériennes, afin de transférer ce qui reste de détenus algériens dans cette prison. «La fermeture de la prison de Guantanamo est une des politiques du président Barack Obama et nous remercions le gouvernement algérien pour avoir accepté de reprendre ses citoyens», a-t-il poursuivi. Par ailleurs, M. Ensher a affirmé que la politique des États-Unis envers la question du Sahara occidental n'avait pas changé et que son pays «appuie» toujours les efforts des Nations unies pour le règlement de cette question. «Les droits de l'homme sont un aspect très important de notre politique étrangère et nous sommes en discussions avec les Nations unies et d'autres partenaires concernant le dossier des droits de l'homme dans le Sahara occidental», a-t-il soutenu.

APS

Publicité

La 3G est une réalité

Dima maa Dzair



La 3G+ de Ooredoo sera commercialisée dans les prochains jours dans les Wilayas suivantes : Alger, Oran, Constantine, Ouargla, Sétif, Béjaïa [exclusive], Chlef, Djelfa, Ghardaïa [exclusive] et Bouira